

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 538**23 octobre 1996****SOMMAIRE**

Adepaim S.A., Luxembourg	page 25815	Ionco Holding S.A., Luxembourg	25796
A.L.E.C., Association Luxembourgeoise des Entraîneurs de Cyclisme, A.s.b.l., Luxembourg	25778	Ipla Investments S.A., Luxembourg	25803
Alhena S.A.H., Luxembourg	25780	Italux S.A., Luxembourg	25797
Artlux S.A., Luxembourg	25779	Kessler Peaux et Cuirs, S.à r.l., Luxembourg	25799
ASG Reinsurance S.A.	25783	Klaveness Re S.A., Luxembourg	25802
Assidomän Reinsurance S.A., Luxembourg	25783	Lambda S.A., Luxembourg	25796
C.C.E.I. S.A., Luxembourg	25782	Lehman Brothers (Luxembourg) S.A., Luxembg	25783
Cerise Holding S.A., Luxembourg	25784	Livraria Lusitana, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	25796
Chryseis Re S.A., Luxembourg	25784	Lumine S.A. Holding, Luxembourg	25803
C.I.G., Currency International Group S.A., Luxembourg/Strassen	25788	Marsch & McLennan Management Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg	25800
C.I.P.A.F. S.A., Compagnie Internationale de Participations Bancaires et Financières, Luxbg	25785, 25786	Mazal S.A., Luxembourg	25803
Cofiri International Holding S.A., Luxembourg	25785	Medihold S.A., Luxembourg	25801, 25802
Compagnie des Mines et Métaux S.A., Luxembourg	25784	Merloni Termosanitari International S.A., Luxbg	25804
Cosmopolitan Investors S.A., Luxembourg	25787	Metropolitan Investors S.A., Luxembourg	25804
Cygnus Holding S.A.	25788	Modo Reinsurance S.A.	25806
Dalex Immobilière S.A.	25789	Morgan Reed S.A., Luxembourg	25806
Disco 58, S.à r.l., Luxembourg	25789	NB Reinsurance S.A., Luxembourg	25808
Dorian Hellenic Holdings S.A., Luxembourg	25782	N.H.P. (International) S.A., Luxembourg	25807, 25808
Elterberg S.A., Luxembourg	25786, 25787	Nouvel Horizon, S.à r.l., Luxembourg	25812
E.M.F. Group S.A., Bissen	25782	Olle Olsson Reinsurance S.A., Luxembourg	25803
Equipindus, S.à r.l.	25790	Panel S.A., Luxembourg-Kirchberg	25809
Ericsson Reinsurance S.A., Luxembourg	25790	Parus S.A., Luxembourg	25805
Euro-MTI, S.à r.l., Luxembourg	25790	Parvus S.A., Luxembourg	25810
European Communication Services S.A., Luxembg	25791	Peacharmant Holding S.A., Luxembourg	25810
Eventus S.A., Luxembourg	25788	P.F.H. Lux. S.A., Luxembourg	25805
Fiar S.A., Mersch	25791	PLM Reinsurance S.A., Luxembourg	25809, 25810
Fiduciaire Ensck-Streff (FIDES) S.A., Esch-sur-Alzette	25790	Pool Position S.A., Luxembourg	25811
Financial Executive Investors S.A., Luxembourg	25784	Praginvest S.A., Luxembourg	25811, 25812
Financière Errani S.A., Luxembourg	25792	Profimolux S.A., Luxembourg	25813, 25814
Finanim S.A., Luxembourg	25792, 25795	PROJEFIN, Projects & Finance S.A., Luxembourg	25806
Finau S.A., Luxembourg-Kirchberg	25796	Promoland Holding S.A., Luxembourg	25816
Fiorentini International S.A., Luxembourg	25796	Propper, S.à r.l., Luxembourg	25816
First Investment International S.A.	25796	Pro Re (Luxembourg) S.A., Luxembourg	25817
Foreign & Colonial Portfolios Fund, Sicav, Luxbg	25797	Rupertus Holding S.A., Luxembourg	25814, 25815
Good Investments Holding S.A.	25798	Sabelinvest S.A., Luxembourg	25816, 25817
Griffon S.A., Luxembourg	25797	352 S.A., Luxembourg	25781, 25782
GT Biotechnology and Health Management S.A., Luxembourg	25798	Samsa Movie Finance S.A., Luxembourg	25818, 25819
Helikopter Services Reinsurance S.A., Luxembourg	25798	Sansafe S.A., Luxembourg	25818
Horizon Investments S.A., Luxembourg	25795	Scandinavian Industrial Trust S.A., Luxembourg-Kirchberg	25819
House Finish, S.à r.l., Luxembourg	25791	Scem Reinsurance S.A., Luxembourg	25820
ICA Reinsurance S.A., Luxembourg	25799	Scudder Global Opportunities Funds, Sicav, Luxbg	25821
Incentive Reinsurance S.A.	25799	Seco Safe S.A., Luxembourg	25824
Industrielle d'Investissements S.A., Luxbg-Strassen	25800	Sefinac S.A., Luxembourg	25824
International Tremar Holding S.A., Luxembourg	25800	Société Civile Immobilière Kroll, Luxembg	25821, 25822
Investomec S.A., Luxembourg	25801	Sodimad S.A., Luxembourg	25819, 25820
		Stenal Holding S.A., Luxembourg	25822, 25823
		Tagus Re S.A., Luxembourg	25823
		Victoria Promotion Immobilière S.A., Bettembourg	25817
		Wood, Appleton, Oliver & Co S.A., Luxembourg	25820

**A.L.E.C., ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES ENTRAINEURS DE CYCLISME,
Association sans but lucratif.**

Siège social: L-2630 Luxembourg, 66, route de Trèves.

—
STATUTS

Chapitre A: Dénomination, Siège, Durée, Objet

Art. 1^{er}. Est créée une association sans but lucratif qui prend la dénomination A.L.E.C., ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES ENTRAINEURS DE CYCLISME, A.s.b.l.

Art. 2. Son siège social est à Luxembourg. Il peut être transféré dans une autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale (A.G.).

Art. 3. Sa durée est illimitée.

Art. 4. L'association a pour but:

- de favoriser la collaboration entre entraîneurs qualifiés
- de prendre position et d'émettre des avis coordonnés sur toutes les questions relatives à la formalité des entraîneurs ainsi que de favoriser la formation continue
- la représentation et la collaboration des responsables auprès de et avec les associations, organismes et autorités nationales et internationales s'occupant des questions ayant trait au cyclisme
- la promotion du sport cycliste luxembourgeois sous tous ses aspects.

Art. 5. L'association est politiquement, racialement et confessionnellement neutre.

Chapitre B: Membres, Cotisations

Art. 6. L'association comprend:

1. des membres actifs,
2. des membres d'honneur.

Art. 7. Le nombre des membres de l'association est illimité sans pouvoir être inférieur à cinq (5).

Art. 8. Peut devenir membre actif:

- toute personne physique étant détenteur d'un diplôme d'entraîneur de cyclisme de l'Ecole Nationale de l'Education Physique et des Sports (ENEPS)
- toute personne physique étant détenteur d'un diplôme équivalent de l'étranger.

Les membres actifs paient une cotisation dont le montant est fixé par l'A.G. et dont le montant ne dépasse pas 1000 francs à la valeur 100 de l'indice pondéré officiel des prix à la consommation.

Art. 9. Peuvent devenir membres d'honneur:

- les personnes physiques qui soit par des dons, soit par leur activité l'ont bien mérité de l'association. Les membres honoraires n'ont pas le droit de vote.

Chapitre C: Assemblée Générale (A.G.)

Art. 10. L'assemblée générale a lieu chaque année pendant le 1^{er} trimestre et est convoquée par écrit. Le C.A. en fixera la date et enverra les convocations qui comporteront l'ordre du jour au moins 15 jours à l'avance. Le C.A. peut convoquer une assemblée générale extraordinaire chaque fois qu'il le juge nécessaire. A la suite d'une demande écrite lui parvenant de la part d'un cinquième des membres, le C.A. doit convoquer une A.G. extraordinaire dans la quinzaine.

Art. 11. L'A.G. délibère à la majorité des membres présents. Les membres actifs disposent d'un droit de vote égal à une voix par personne.

Les signataires du présent acte sont les premiers membres actifs de l'association.

Art. 12. L'A.G. est le pouvoir souverain de l'A.L.E.C. Seuls les membres effectifs ou leurs suppléants ont le droit de vote.

Sont réservées à sa compétence:

- a) la nomination et la révocation des membres du C.A.;
- b) l'approbation des budgets et des comptes;
- c) la modification des statuts;
- d) la fixation des cotisations;
- e) la désignation de deux réviseurs de caisse;
- f) l'admission et l'exclusion des membres;
- g) la dissolution volontaire de l'A.L.E.C.

Chapitre D: Administration

Art. 13. L'association est gérée par un conseil d'administration (C.A.), composé de cinq (5) membres au moins et neuf (9) membres au plus.

Le C.A. désigne en son sein un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier par vote secret pour une durée de deux (2) ans.

Les candidatures pour le C.A. doivent parvenir par lettre recommandée au C.A. en exercice au moins 48 heures avec l'A.G.

Art. 14. Les membres sortants du C.A. sont rééligibles. Les administrateurs sont révocables pour motifs graves par l'A.G. statuant à la majorité des 2/3 des voix.

Art. 15. Le C.A. est convoqué, soit par le président, soit par le secrétaire. Le C.A. ne peut délibérer valablement que si la majorité des membres est présente.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage de voix, celle du président est prépondérante.

Art. 16. La signature conjointe du président ou de son délégué et d'un membre du C.A. engage valablement l'association.

Art. 17. Le C.A. a tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés à l'A.G. par la loi ou par les présents statuts.

Chapitre E: Divers

Art. 19. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Art. 20. Les comptes sont clôturés chaque année au 31 décembre et sont soumis à l'assentiment de l'A.G. Ils sont revus par deux réviseurs de caisse qui sont nommés par l'A.G. pour une durée de deux (2) ans. Ceux-ci ne peuvent pas être membres du C.A.

Art. 21. Les modifications des statuts se feront dans les formes et selon les conditions prévues par la loi du 21 avril 1928 sur les a.s.b.l.

Art. 22. Les dispositions de la loi du 21 avril 1928 sont applicables à tous les cas non prévus par les présents statuts.

Fait à Luxembourg, le 25 mars 1996 entre les soussignés:

Back John, 7, rue Paul Medinger, L-2142 Luxembourg

Berger Arsène, 2, rue Bëchel, L-4970 Bettange-sur-Mess

Borrelbach Romain, 14, place de l'Hôtel de Ville, L-9087 Ettelbruck

Carier Ed, 11, rue des Lamineurs, L-3583 Dudelange

Conter Claude, 1, rue du 31 août 1942 L-5809 Hesperange

Dahm Camille, 12, rue Longchamp, L-9160 Ingeldorf

Didier Lucien, 17, rue du Cimetière, L-4974 Dippach

Engelmann Joseph, 24, rue des Prés, L-9160 Ingeldorf

Koch Fernand, 6A um Knupp, L-9774 Urspelt

Kraus Eugène, 110, rue de l'Eau, L-3763 Tétange

Lux Marco, 13, rue Michel Junkel, L-3653 Kayl

Michely Claude, rue Jean l'Aveugle, L-4407 Belvaux

Rischar Lucien, 7, um Waisseraech, L-3317 Bergem

Schneider Robert, 87, rue du Merl, L-2146 Luxembourg

Thull Roger, 120, Grand-rue, L-3313 Bergem

Urbany Fernand, 36, rue des Prés, L-3671 Kayl

Wagner Edouard, 106, Cité Pärchen, L-3870 Schifflange.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

Monsieur Camille Dahm, président

Monsieur Lucien Didier, vice-président

Monsieur Claude Conter, trésorier

Monsieur Carier Ed, secrétaire

Monsieur Marco Lux, membre

Monsieur Claude Michely, membre

Monsieur Lucien Rischar, membre.

Enregistré à Diekirch, le 31 juillet 1996, vol. 257, fol. 30, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(28383/999/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

ARTLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg.

Par la présente, la soussignée Cranenbroeck Nathalie, demeurant à L-4664 Niederkorn, démissionne du mandat d'administrateur en date du 1^{er} mai 1996, de la S.A. ARTLUX ayant son siège social à L-2520 Luxembourg.

Niederkorn, le 1^{er} mai 1996.

N. Cranenbroeck.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 1996, vol. 480, fol. 97, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(28390/999/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

ARTLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg.

Par la présente, le soussigné Vanseghbroeck Gilbert, demeurant à L-8025 Strassen, démissionne du mandat de commissaire en date du 1^{er} mai 1996, de la S.A. ARTLUX ayant son siège social à L-2520 Luxembourg.

Strassen, le 1^{er} mai 1996.

N. Vanseghbroeck.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 1996, vol. 480, fol. 97, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(28391/999/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

ALHENA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 41.493.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-sept juillet.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée ALHENA S.A., avec siège social à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

Laquelle société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 septembre 1992, publié au Mémorial C numéro 617 du 23 décembre 1992.

L'assemblée des actionnaires est présidée par Madame Vania Baravini, employée de banque, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le Président désigne comme secrétaire, Madame Sophie Charroy, employée de banque, demeurant à Villers-la-Montagne.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur, Monsieur Reno Tonelli, employé de banque, demeurant à Strassen.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'entière du capital social de soixante dix mille Deutsche Mark (DEM 70.000,-), sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur tous les différents points figurant à l'ordre du jour.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital social de DEM 100.000,- (cent mille Deutsche Mark) en vue de porter le capital social de DEM 70.000,- (soixante-dix mille Deutsche Mark) à DEM 170.000,- (cent soixante-dix mille Deutsche Mark), par la création de mille (1.000) actions nouvelles d'une valeur nominale DEM 100,- (cent Deutsche Mark) chacune, donnant les mêmes droits et avantages que les actions anciennes, à souscrire au pair et à libérer entièrement.

2. Suppression du droit de souscription préférentiel d'un actionnaire par rapport à l'augmentation de capital sub 1) sur le vu de la renonciation expresse de cet actionnaire à son droit de souscription préférentiel.

3. Souscription des actions nouvelles et libération intégrale en espèces des actions nouvellement souscrites.

4. Modification de l'article 5 des statuts pour l'adapter aux décisions prises.

5. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du Président, et se considérant comme dûment constituée, a délibéré sur les points portés à l'ordre du jour et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de DEM 100.000,- (cent mille Deutsche Mark) en vue de porter le capital social de DEM 70.000,- (soixante-dix mille Deutsche Mark) à DEM 170.000,- (cent soixante-dix mille Deutsche Mark), par la création de mille (1.000) actions nouvelles d'une valeur nominale DEM 100,- (cent Deutsche Mark) chacune, donnant les mêmes droits et avantages que les actions anciennes, à souscrire au pair et à libérer entièrement en espèces par un ancien actionnaire.

Deuxième résolution

Le droit de souscription préférentiel de l'actionnaire Monsieur Angelo De Bernardi, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Uebersyren, est supprimé de l'unanimité de tous les actionnaires concernés, sur le vu de la renonciation expresse de l'actionnaire concerné, donnée le 16 juillet 1996 à Luxembourg,

laquelle renonciation, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

*Troisième résolution**Souscription*

Et à l'instant est intervenue:

- Madame Vania Migliore-Baravini, employée privée, demeurant Esch-sur-Alzette, agissant au nom et pour le compte de la société dénommée FINSERVICE (BAHAMAS) LTD c/o FALCON TRUST CO. LTD, ayant son siège social au 75, Frederick street P.O. Box 6368 S.S.Nassau/NP Bahamas, en vertu d'une procuration donnée à Nassau en date du 16 juillet 1996, laquelle restera annexée au présent acte.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, après avoir entendu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société ALHENA S.A., et a déclaré souscrire au nom et pour le compte de la société dénommée FINSERVICE (BAHAMAS) LTD prénommée, les mille (1.000) actions nouvelles, chacune d'une valeur nominale de DEM 100,- (cent Deutsche Mark).

L'assemblée, réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte, à l'unanimité, la souscription des actions nouvelles par la société dénommée FINTAD INTERNATIONAL HOLDING S.A., préqualifiée.

Libération

FINSERVICE (BAHAMAS) LTD., préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, a libéré intégralement la souscription de mille (1.000) actions nouvelles au moyen d'un paiement en espèces de la contre-valeur en devises, d'un montant de cent mille Deutsche Mark (DEM 100.000,-).

Ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions prises, l'article cinq des statuts a la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit de la société est fixé à cent soixante-dix mille Deutsche Mark (DEM 170.000,-), divisé en mille sept cents (1.700) actions d'une valeur nominale de cent Deutsche Mark (DEM 100,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.»

Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

Evaluation - Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de l'augmentation de capital est évalué à 2.058.963,- LUF.

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge suite à l'augmentation de capital qui précède, est estimé approximativement à 75.000,- LUF.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Charroy, R. Tonelli, V. Baravini, J. Delvaux.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 juillet 1996, vol. 826, fol. 38, case 9. – Reçu 20.590 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 août 1996.

J. Delvaux.

(28389/208/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

**352, Société Anonyme,
(anc. 352 PRODUCTION S.A.).**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.420.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme 352 PRODUCTION S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 32.420, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 octobre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 115 du 9 avril 1990 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire en date du 22 décembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 130 du 26 mars 1993.

L'Assemblée est ouverte à neuf heures sous la présidence de Monsieur Daniel Schwalll, directeur de société, demeurant à Bereldange,

qui désigne comme secrétaire, Monsieur Patrick Pierrard, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- Changement de la dénomination de la Société en 352.

- Modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique:

L'Assemblée décide de changer la dénomination de la Société en 352.

En conséquence, l'article 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de 352.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Schwall, P. Pierrard, A. Siebenaler, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 1995, vol. 92S, fol. 42, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 1996.

F. Baden.

(28384/200/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

**352, Société Anonyme,
(anc. 352 PRODUCTION S.A.).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 32.420.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 1996.

F. Baden.

(28385/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

C.C.E.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 323, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 43.911.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 41, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour la société
Signature

(28397/506/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

DORIAN HELLENIC HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Luxembourg, 1A, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 32.066.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 7 août 1996, vol. 483, fol. 44, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Strassen, le 5 août 1996.

Signature.

(28412/032/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

E.M.F. GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7791 Bissen, 30, route de Roost.

R. C. Luxembourg B 45.326.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 1996, vol. 483, fol. 10, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 5 août 1996.

(28415/578/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

ASG REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 28.411.

Le Conseil d'Administration

Monsieur Tore Liedholm, Deputy Managing Director de ASG AB, demeurant à Stockholm, Hangövägen 25, Suède;
 Monsieur Lars Gerdes, Accounting Manager de ASG AB, demeurant à Stockholm, Hangövägen 25, Suède;
 Monsieur Magnus Modalen, Corporate Treasurer de ASG AB, demeurant à Stockholm, Hangövägen 25, Suède;
 Monsieur Tony Nordblad, Gérant de SINER (LUXEMBOURG), S.à r.l., demeurant à Luxembourg, 11, rue Beaumont.

Réviseur d'Entreprise indépendant

FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 1996

L'assemblée générale du 25 avril 1996 a réélu comme administrateurs Messieurs Lars Gerdes et Magnus Modalen et Tony Nordblad.

Monsieur Johan Stuart, Managing Director de ASG AB, demeurant Hangövägen 25, à Stockholm, Suède a été élu en remplacement de Monsieur Tore Liedholm.

L'assemblée générale a élu KPMG AUDIT comme réviseur d'entreprises. Son mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

Pour A.S.G. REINSURANCE S.A.
 SINER (LUXEMBOURG), S.à r.l.
 Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28392/682/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

ASSIDOMÄN REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 23.613.

Conseil d'Administration

Monsieur Per Sjölander, Risk Manager de ASSIDOMÄN AB, demeurant à Stockholm, Suède;
 Madame Christine Liffner, Vice-President Finance de ASSIDOMÄN AB, demeurant à Stockholm, Suède;
 Monsieur Tony Nordblad, Managing Director de SINER (LUXEMBOURG), S.à r.l., demeurant à Luxembourg, 11, rue Beaumont.

Commissaire aux comptes

KPMG PEAT MARWICK.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 mai 1996

L'assemblée générale du 2 mai 1996 a réélu comme administrateurs Messieurs Per Sjölander et Tony Nordblad ainsi que Madame Christina Liffner. Le mandat des administrateurs prendra fin immédiatement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

KPMG AUDIT, Luxembourg, a été réélue comme Réviseur d'entreprises. Son mandat prendra fin après l'Assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

Pour ASSIDOMÄN REINSURANCE S.A.
 SINER (LUXEMBOURG), S.à r.l.
 Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28393/682/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 39.564.

EXTRAIT

Monsieur Paul Cuthbert-Brown a démissionné de ses fonctions d'administrateurs de LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) S.A. avec effet au 24 mars 1995.

Luxembourg, le 26 juillet 1996.

Pour extrait conforme
 Pour la société
 Signature
 Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 1996, vol. 483, fol. 13, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28455/282/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

CERISE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 45.339.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 480, fol. 39, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

CERISE HOLDING S.A.
Signatures
Deux Administrateurs

(28400/650/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

CHRYSEIS RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.075.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 1996

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Messieurs Gilbert Klajnman, Claude Fouchard et Claude Weber pour une durée d'un an, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 1997 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 1996.

L'assemblée nomme la COMPAGNIE DE REVISION comme réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 1997 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 1996.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 1996, vol. 480, fol. 101, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28401/051/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

COMPAGNIE DES MINES ET METAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.
R. C. Luxembourg B 6.970.

Extrait du registre des procès-verbaux de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 1996

L'Assemblée Générale a élu pour une durée de 2 ans (mai 1996 - mai 1998) le nouvel Administrateur désigné ci-après:

- Monsieur Jean-Pierre Lahr, Mondorf-les-Bains, Luxembourg.

Le même jour, le Conseil d'Administration a ensuite élu

- Monsieur Ole O. Haugen, Barum, Norvège

Vice-Président du Conseil d'Administration

étant entendu que Monsieur Eugène Bertrand siège comme Administrateur.

COMPAGNIE DES MINES ET METAUX S.A.
G. Roynestad

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 1996, vol. 481, fol. 82, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(28406/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

FINANCIAL EXECUTIVE INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 32.398.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 41, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 1996

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1996.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 20 juin 1996

Les membres du conseil d'administration décident de renommer Monsieur Antonio Menna administrateur-délégué, suite à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour la société
Signature

(28424/506/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

COFIRI INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.
R. C. Luxembourg B 35.767.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 38, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

COFIRI INTERNATIONAL HOLDING S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signature

(28402/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

COFIRI INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.
R. C. Luxembourg B 35.767.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 3 juin 1996

Messieurs A. De Bernardi, N. Schmitz et C. Garavaglia sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur L. Bonani est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1999.

Luxembourg, le 3 juin 1996.

Pour extrait sincère et conforme
COFIRI INTERNATIONAL HOLDING S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 38, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28403/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

C.I.P.A.F. S.A., COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PARTICIPATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 19.823.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente juillet.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PARTICIPATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES, en abrégé C.I.P.A.F. S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 19.823, constituée suivant acte notarié en date du 20 octobre 1982, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 309 du 26 novembre 1982 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 juin 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 469 du 20 septembre 1995.

L'Assemblée est ouverte à quatorze heures sous la présidence de Mademoiselle Nathalie Schmit, employée privée, demeurant à Metz,

qui désigne comme secrétaire, Madame Marie-Josée Martin-Sauveur, employée privée, demeurant à Grevenmacher.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Madame Pascale Felten-Enders, employée privée, demeurant à Itzig.

Le bureau ainsi constituée, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- Augmentation du capital social à concurrence de quarante-neuf millions trois cent deux mille cent soixante-six francs français (49.302.166,- FRF) pour le porter d'un milliard quatre cent cinquante et un millions quatre cent cinquante mille cinq cent quarante-huit francs français (1.451.450.548,- FRF) à un milliard cinq cents millions sept cent cinquante-deux mille sept cent quatorze francs français (1.500.752.714,- FRF) par la création et l'émission de deux cent quatre-vingt-dix-sept mille et une (297.001) actions nouvelles de cent soixante-six francs français (166,- FRF) nominale, chacune émise avec une prime d'émission de cent dix virgule zéro neuf mille deux cent quatre-vingt-six francs français (110,09286 FRF) par action.

- Souscription et libération intégrale des deux cent quatre-vingt-dix-sept mille et une (297.001) actions nouvelles par incorporation des prime d'émission et autres réserves à due concurrence.

- Modification de l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quarante-neuf millions trois cent deux mille cent soixante-six francs français (49.302.166,- FRF) pour le porter de son montant actuel d'un milliard quatre cent cinquante et un millions quatre cent cinquante mille cinq cent quarante-huit francs français (1.451.450.548,- FRF) à un milliard cinq cents millions sept cent cinquante-deux mille sept cent quatorze francs français (1.500.752.714,- FRF) par la création et l'émission de deux cent quatre-vingt-dix-sept mille et une (297.001) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent soixante-six francs français (166,- FRF) chacune, émises avec une prime d'émission de cent dix virgule zéro neuf mille deux cent quatre-vingt-six francs français (110,09286 FRF) par action.

Ces actions nouvelles sont libérées comme suit:

- à concurrence de quarante-neuf millions trois cent deux mille cent soixante-six francs français (49.302.166,- FRF) par prélèvement sur le compte de prime d'émission;

- à concurrence de trente-deux millions six cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quatre-vingt-neuf virgule cinquante et un francs français (32.697.689,51 FRF) par prélèvement sur le compte des «autres réserves».

Il est justifié au notaire soussigné de l'existence de tels postes «prime d'émission» et «autres réserves» par un bilan de la Société au 31 décembre 1995, dont une copie restera annexée aux présentes.

Les deux cent quatre-vingt-dix-sept mille et une (297.001) actions nouvelles sont attribuées aux actionnaires existants en proportion de leur participation dans la Société.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Premier alinéa. Le capital souscrit est fixé à un milliard cinq cents millions sept cent cinquante-deux mille sept cent quatorze francs français (1.500.752.714,- FRF), représenté par neuf millions quarante mille six cent soixante-dix-neuf (9.040.679) actions de cent soixante-six francs français (166,- FRF) chacune, entièrement libérées.»

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de deux cent mille francs luxembourgeois (200.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Schmit, M.-J. Martin-Sauveur, P. Felten-Enders, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 1996, vol. 92S, fol. 57, case 06. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 1996.

F. Baden.

(28404/200/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

C.I.P.A.F. S.A., COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PARTICIPATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 19.823.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 1996.

F. Baden.

(28405/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

ELTERBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 48.135.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(28413/520/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

ELTERBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 48.135.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société
qui s'est tenue en date du 22 mai 1996 au siège social*

L'assemblée acte la démission de Madame Sophie Mathot de son poste d'administrateur de la société.
Par votes spéciaux, l'assemblée accorde décharge pleine et entière à Madame Sophie Mathot pour l'exercice de son mandat.

Pour extrait conforme
Signatures
Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28414/520/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

COSMOPOLITAN INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 41.216.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-quatre juillet.
Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COSMOPOLITAN INVESTORS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 41.216, constituée suivant acte notarié en date du 31 juillet 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 574 du 7 décembre 1992 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 4 janvier 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 229 du 18 mai 1993.

L'Assemblée est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Monsieur François Winandy, expert-comptable, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire, Monsieur Roland Klein, maître en sciences économiques, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Eric Magrini, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Décision de mettre en liquidation la société anonyme COSMOPOLITAN INVESTORS S.A.,
- 2) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs,
- 3) Décharge à donner aux Administrateurs et au commissaire aux comptes,
- 4) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide la dissolution de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur:

- FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme, ayant son siège social à L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et peut se référer aux écritures de la société.
Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il déterminera et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs fonctions.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.
Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.
Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Winandy, R. Klein, E. Magrini, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 1996, vol. 92S, fol. 49, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 1996.

F. Baden.

(28407/200/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

C.I.G., CURRENCY INTERNATIONAL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Luxembourg/Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 30 juillet 1996, enregistré à Mersch, le 31 juillet 1996, vol. 399, fol. 83, case 4,

que le société anonyme CURRENCY INTERNATIONAL GROUP S.A., en abrégé C.I.G. S.A., avec siège social à L-1445 Luxembourg/Strassen, 1A, rue Thomas Edison, a été constituée par acte notarié en date du 27 juillet 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 383 du 5 septembre 1992,

qu'en vertu de cessions intervenues, toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, qui a déclaré expressément procéder à la dissolution de ladite société et qu'il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de cette dernière,

que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire de la société pour leur mandat jusqu'à ce jour,

qu'il a été déclaré que la liquidation de ladite société est achevée sans préjudice du fait que l'actionnaire unique répond personnellement de tous les engagements sociaux,

que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1445 Luxembourg/Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

Pour extrait, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 5 août 1996.

E. Schroeder.

(28408/228/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

CYGNUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 28.227.

Par la présente nous vous informons que:

1. Le membre du Conseil d'Administration de CYGNUS HOLDING S.A., M. Dimitri Zois, a démissionné à partir du 6 avril 1996.

2. Le mandat de Stanley Ross comme commissaire aux comptes de la Société a été résilié à partir du 6 avril 1996.

3. Le siège social de la société au 10, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg a été dénoncé à partir du 6 avril 1996.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 1996, vol. 481, fol. 60, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(28409/720/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

EVENTUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 45.550.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 1996, vol. 483, fol. 27, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour EVENTUS S.A.

VECO TRUST S.A.

Signature

(28420/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

DALEX IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 28.382.

Avec effet au 31 juillet 1996, les membres du Conseil d'Administration et le Commissaire aux Comptes ont démissionné des fonctions respectives qu'ils assumaient au sein de la société.

Avec effet au 31 juillet 1996, la BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A. dénonce le domicile de la société DALEX IMMOBILIERE S.A., 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen, de sorte que cette dernière se trouve jusqu'à nouvel avis sans domicile connu.

Luxembourg-Strassen, le 31 juillet 1996.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

L'Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 44, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28410/032/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

DISCO 58, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 58, rue du Fort Neipperg.

R. C. Luxembourg B 46.941.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente juillet.

Par-devant Maître Léon Thomas, dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

Monsieur Joseph Hoffmann, commerçant, demeurant à Capellen, 90, route d'Arlon.

Lequel comparant a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

I.- Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée DISCO 58, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 58, rue du Fort Neipperg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 1^{er} mars 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 241 du 18 juin 1994, modifiée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 11 mai 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 359 du 27 septembre 1994, et modifiée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 4 mars 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 257 du 28 mai 1996,

immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 46.941.

II.- Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (LUF 500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs (LUF 1.000,-) chacune, entièrement souscrites et libérées, et appartenant à l'associé unique, Monsieur Joseph Hoffmann, préqualifié.

III.- Lequel comparant, représentant comme seul associé, l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur de la société, Monsieur Joseph Hoffmann, préqualifié.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et peut se référer aux écrits de la société.

Il peut sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il déterminera et pour la durée qu'il fixera.

Il peut signer seul pour toutes les opérations de liquidation.

IV.- Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

V.- Les frais, rémunérations et charges, incombant à la société en raison des présentes, estimés sans nul préjudice à la somme de vingt mille francs (LUF 20.000,-), sont à la charge de la société qui s'y oblige, l'associé unique en étant solidairement tenu envers le notaire.

VI.- Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile au siège social.

Dont acte, fait et dressé, date qu'en têtes des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue de lui connue au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: J. Hoffmann, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 1996, vol. 92S, fol. 56, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 5 août 1996.

T. Metzler.

(28411/222/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

EQUIPINDUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Il résulte d'une lettre recommandée adressée par MONTEREY SERVICES au conseil d'administration de la société EQUIPINDUS, S.à r.l. que le siège social de cette société, à savoir: 29, avenue Monterey, a été dénoncé au 24 juillet 1996.
Luxembourg, le 24 juillet 1996.

MONTEREY SERVICES
J. Naveaux

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 1996, vol. 481, fol. 95, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(28416/999/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

ERICSSON REINSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 23.842.

COMPTES 1995*Conseil d'Administration*

Monsieur Carl Wilhelm Ros, Chief Financial Officer et Executive Vice-President de TELEFONAKTIEBOLAGET LM ERICSSON, demeurant à Stockholm, Suède.

Monsieur Stephan Almqvist, Corporate Treasurer and Senior Vice-President de TELEFONAKTIEBOLAGET LM ERICSSON, demeurant à Stockholm, Suède.

Monsieur Claes Mårtensson, Corporate Risk Manager de TELEFONAKTIEBOLAGET LM ERICSSON, , demeurant à Stockholm, Suède.

Monsieur Paul Broderick, Ericsson Insurance Services de Managing Director de ERICSSON REINSURANCE, demeurant à Dublin, Irlande.

Monsieur Erny Lamborelle, General Manager de ELECTROLUX COORDINATION CENTER, S.à r.l., demeurant à Lellingen, Luxembourg.

Réviseur d'entreprises

PRICE WATERHOUSE, Société Civile, Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 avril 1996

L'assemblée générale du 3 avril 1996 a réélu comme administrateurs, Messieurs Carl Wilhelm Ros, Stephan Almqvist, Claes Mårtensson, Paul Broderick et Erny Lamborelle jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur l'exercice 1996.

PRICE WATERHOUSE a été réélue comme Réviseur d'entreprises jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur l'exercice 1996.

Pour la société ERICSSON REINSURANCE S.A.
SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28417/682/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

EURO-MTI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 40.117.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 1996, vol. 483, fol. 30, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Luxembourg, le 6 août 1996.

Pour la S.à r.l. EURO-MITI
Signature

(28418/680/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

FIDUCIAIRE ENSCH-STREFF (FIDES) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4070 Esch-sur-Alzette, 1, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 43.288.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 août 1996, vol. 303, fol. 74, case 1/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 7 août 1996.

Pour FIDUCIAIRE ENSCH-STREFF (FIDES) S.A.
J.-P. F. Ensch
Administrateur-délégué

(28423/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

EUROPEAN COMMUNICATION SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.
R. C. Luxembourg B 28.563.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} août 1996

La démission de Monsieur Benoît Georis en tant qu'administrateur est acceptée et décharge lui donnée pour l'exercice de son mandat.

Est nommé administrateur pour une durée fixée à quatre ans, renouvelable lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000:

- Monsieur Samuel Haas, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Pour extrait
WOOD, APPLETON, OLIVER & Co.
F. Mazzoni

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 41, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28419/587/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

FIAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mersch.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Nico Arend, conseil fiscal, demeurant à Mersch, ici représenté par Monsieur Carlo Fischbach, ci-après nommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 9 juillet 1996;
 - 2) Monsieur Carlo Fischbach, négociant en immeubles, demeurant à Strassen, agissant en son nom personnel.
- La prédite procuration restera annexée aux présentes.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls actionnaires de la société anonyme FIAR S.A., ayant son siège social à Mersch, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 9 avril 1996, non encore publié au Mémorial, ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée décide de modifier l'article 10 des statuts comme suit:

«**Art. 10.** La société se trouve engagée par la signature individuelle d'un administrateur.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Fischbach, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 1996, vol. 92S, fol. 49, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 1996.

F. Baden.

(28421/200/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

FIAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mersch.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 1996.

F. Baden.

(28422/200/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

HOUSE FINISH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 16, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 42.468.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 1996, vol. 483, fol. 32, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 1996.

(28439/674/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

FINANCIERE ERRANI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.162.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 42, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

FINANCIERE ERRANI S.A.
Signatures

(28425/024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

FINANCIERE ERRANI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.162.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 7 mai 1996

Résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturant au 31 décembre 1996 comme suit:

Conseil d'Administration

MM. Rodolfo Errani, administrateur de sociétés, demeurant à Bologna (Italie), président;
Andrea Reggi, administrateur de sociétés, demeurant à Faenza (Italie), administrateur;
Franco Saviotti, administrateur de sociétés, demeurant à Faenza (Italie), administrateur;
Gustave Stoffel, directeur adjoint de banque, demeurant à Wecker (G.D. de Luxembourg), administrateur;
Germain Birgen, fondé de pouvoir principal, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Federico Franzina, fondé de pouvoir, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, 21, rue Glesener à L-1631 Luxembourg.

FINANCIERE ERRANI S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 42, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28426/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

FINANIM S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 51.968.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the eighteenth of July.

Before the undersigned Maître Jacques Delvaux, notary with office in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the Luxembourg company denominated FINANIM S.A., with its registered office in Luxembourg, rue Glesener, Number 35, inscribed in the register of commerce under section B number 51.968.

The company was incorporated by a deed of the undersigned notary on July 20th, 1995, published in the Mémorial C, number 540 on the 23rd October, 1995.

The Articles of Association were amended by a deed of the undersigned notary on December 14th, 1995, published in the Mémorial C, number 117 on March 7, 1996.

The company has presently a corporate subscribed capital of four million Luxembourg francs (LUF 4,000,000.-), represented by three hundred and twenty (320) shares of a par value of twelve thousand five hundred Luxembourg francs (LUF 12,500. -) each, fully paid in.

The meeting of shareholders is presided over by Mr François Winandy, diplômé EDHEC, residing in Luxembourg.

The Chairman designates as secretary Mr Roland Klein, maître en sciences économiques, residing in Luxembourg.

The meeting of shareholders designates as teller Mr Eric Magrini, maître en droit, residing in Luxembourg.

The shareholders present or represented at the meeting and the number of shares owned by each one of them have been mentioned on an attendance list signed by the shareholders present and by the proxy holders of those represented; this attendance list, drawn up by the members of the bureau, after having been signed ne varietur by the members of the bureau and the notary, will remain attached to the present deed with which it will be subjected to the registration procedure.

The proxies of the represented shareholders will also remain attached to this deed, after having been signed ne varietur by the members of the bureau and the notary.

Then the Chairman declares and requests the notary to record the following:

I.- That the 320 shares representing the whole subscribed capital of 4,000,000.- LUF, are duly represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly deliberate and decide on the different items of the agenda without prior convening notices.

II.- That the agenda of the present meeting is as follows:

Agenda:

1. Increase of the subscribed share capital by the amount of LUF 31,000,000.- (thirty-one million Luxembourg francs) in order to increase the share capital from its present amount of LUF 4,000,000.- (four million Luxembourg francs) to LUF 35,000,000.- (thirty-five million Luxembourg francs), represented by 2,800 (two thousand eight hundred) shares of a nominal par value of LUF 12,500.- (twelve thousand and five hundred Luxembourg francs) each, by the creation and the issue of 2,480 (two thousand four hundred and eighty) new shares of a nominal value of LUF 12,500.- (twelve thousand and five hundred), to be issued at par against cash and benefiting of the same rights and advantages as the already issued shares.

2. Consequential amendment of the first paragraph of Article 5 of the Articles of Association.

3. Miscellaneous.

The general meeting, considering itself as duly constituted, has approved the statements of the Chairman and has examined the different items of the agenda.

After having deliberated the meeting takes, by unanimous separate vote the following resolutions:

First resolution

The meeting of shareholders decides to increase the subscribed share capital by the amount of LUF 31,000,000.- (thirty-one million Luxembourg francs) in order to increase the share capital from its present amount of LUF 4,000,000.- (four million Luxembourg francs) to LUF 35,000,000.- (thirty-five million Luxembourg francs), represented by 2,800 (two thousand eight hundred) shares of a nominal par value of LUF 12,500.- (twelve thousand five hundred Luxembourg francs) each, by the creation and the issue of 2,480 (two thousand four hundred and eighty) new shares of a nominal value of LUF 12,500.- (twelve thousand five hundred), to be issued at par against cash and benefiting of the same rights and advantages as the already issued shares.

Second resolution

The preferential subscription right from the shareholder NESSAR FINANCE S.A., with its registered office in Panama City (Panama) with regard to the increase of capital is cancelled by unanimous decision of general meeting on the basis of a waiver declaration from the concerned shareholder.

Third resolution

Subscription to the shares:

And there appeared Mister François Winandy, prenamed, acting on behalf of the company REAN FOUNDATION, with its registered office in Vaduz (Liechtenstein), pursuant to a proxy dated July 17th, 1996, given in Vaduz, which after having been signed ne varietur will remain attached to the present deed.

The appearing person, acting in his above-stated capacity after having received lecture of all the above, has declared that he has full knowledge of the articles of association and of the financial situation of the company, and has declared to subscribe to 2,480 (two thousand four hundred and eighty) new shares issued.

The meeting of shareholders representing the entire corporate capital has accepted unanimously the subscription of all the new shares by the prementioned company.

Payment

The before named shareholders have paid in the newly issued shares at their nominal value of twelve thousand five hundred Luxembourg francs (12,500.- LUF) each, totalling the global amount of 31,000,000.- LUF (thirty-one million Luxembourg francs), which amount is at the free disposal of the company so as this has been shown to the notary pursuant to a bank certificate.

Fourth resolution

The general meeting of shareholders decides on the basis of the above resolutions and a notarial deed of this day relating to the full payment of the subscribed shares of the company to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association and to replace it by the following text:

«**Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at thirty-five million Luxembourg francs (LUF 35,000,000.-), represented by two thousand eight hundred (2,800) shares of a par value of twelve thousand five hundred Luxembourg francs (LUF 12,500.-) each, fully paid in.»

Chairman closes the meeting.

Costs

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of the present increase of capital, is approximately valued at 400,000.- Luxembourg Francs.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the persons appearing, all of whom known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise dénommée FINANIM S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 35, rue Glesener, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 51.968.

Ladite société a été constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 20 juillet 1995, publié au Mémorial C, numéro 540 du 23 octobre 1995.

Les statuts de la société ont été modifiés par acte du notaire soussigné en date du 14 décembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 117 du 7 mars 1996.

Ladite société a un capital social actuel de quatre millions de francs luxembourgeois (LUF 4.000.000,-), représenté par trois cent vingt (320) actions, chacune d'une valeur nominale de douze mille cinq cents francs luxembourgeois (LUF 12.500,-), entièrement libérées.

L'assemblée est présidée par Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Roland Klein, maître en sciences économiques, demeurant à Luxembourg.

Il appelle aux fonctions de scrutateur, Monsieur Eric Magrini, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les 320 (trois cent vingt) actions représentatives de l'intégralité du capital social de LUF 4.000.000,- sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital souscrit d'un montant de LUF 31.000.000,- (trente et un millions de francs luxembourgeois), pour augmenter le capital souscrit de son montant actuel de LUF 4.000.000,- (quatre millions de francs luxembourgeois) à LUF 35.000.000,- (trente-cinq millions de francs luxembourgeois), représenté par 2.800 (deux mille huit cents) actions d'une valeur nominale de LUF 12.500,- (douze mille cinq cents francs luxembourgeois) chacune, par la création et l'émission de 2.480 (deux mille quatre cent quatre-vingts) actions nouvelles d'une valeur nominale de LUF 12.500,- (douze mille cinq cents francs luxembourgeois), à émettre contre paiement en espèces et bénéficiant des mêmes droits et avantages que les actions déjà émises.

2. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article cinq des statuts.

3. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris, à l'unanimité des voix et séparément, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital souscrit d'un montant de LUF 31.000.000,- (trente et un millions de francs luxembourgeois), pour augmenter le capital souscrit de son montant actuel de LUF 4.000.000,- (quatre millions de francs luxembourgeois) à LUF 35.000.000,- (trente-cinq millions de francs luxembourgeois), représenté par 2.800 (deux mille huit cents) actions d'une valeur nominale de LUF 12.500,- (douze mille cinq cents francs luxembourgeois) chacune, par la création et l'émission de 2.480 (deux mille quatre cent quatre-vingts) actions nouvelles d'une valeur nominale de LUF 12.500,- (douze mille cinq cents francs luxembourgeois), à émettre contre paiement en espèces et bénéficiant des mêmes droits et avantages que les actions déjà émises.

Seconde résolution

Le droit de souscription préférentiel de l'actionnaire NESSAR FINANCE S.A., ayant son siège social à Panama City (Panama), ici représentée par Monsieur Eric Magrini, préqualifié, par rapport à l'augmentation de capital décidée ci-avant, est supprimé à l'unanimité de tous les actionnaires concernés, sur le vu de la renonciation expresse de l'actionnaire concerné, donnée le 17 juillet 1996 à Vaduz,

laquelle renonciation, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités du timbre et de l'enregistrement.

Troisième résolution

Souscription

Et à l'instant est intervenu:

Monsieur François Winandy, préqualifié, agissant au nom et pour le compte de la société dénommée REAN FOUNDATION, avec siège social à Vaduz (Liechtenstein).

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, après avoir reçu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société FINANIM S.A., et a déclaré souscrire au nom et pour le compte de la société dénommée REAN FOUNDATION, prénommée, les deux mille quatre cent quatre-vingts (2.480) actions nouvelles, chacune d'une valeur nominale de douze mille cinq cents francs luxembourgeois (12.500,- LUF).

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte, à l'unanimité, la souscription des actions nouvelles par la société dénommée REAN FOUNDATION, préqualifiée.

Libération

REAN FOUNDATION, préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, a libéré intégralement la souscription des deux mille quatre cent quatre-vingts (2.480) actions nouvelles au moyen d'un paiement en espèces d'un montant de trente et un millions de francs luxembourgeois (31.000.000,- LUF), lequel montant est à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Quatrième résolution

Suite à la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à trente-cinq millions de francs luxembourgeois (LUF 35.000.000,-), représenté par deux mille huit cents (2.800) actions chacune d'une valeur nominale de douze mille cinq cents francs luxembourgeois (LUF 12.500,-), entièrement libérées.»

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué approximativement à 400.000,- francs luxembourgeois.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi, d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Winandy, R. Klein, E. Magrini, J. Delvaux.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 juillet 1996, vol. 826, fol. 39, case 1. – Reçu 310.000 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 août 1996.

J. Delvaux.

(28427/208/200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

FINANIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 51.968.

Les statuts coordonnés, suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juillet 1996, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 août 1996.

J. Delvaux.

(28428/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

HORIZON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: 92, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 48.021

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est tenue en date du 26 juillet 1996 à Luxembourg

A l'unanimité des voix, l'assemblée décide de mettre fin avec effet immédiat au mandat de commissaire aux comptes de M. Jean Rhein et de nommer en son remplacement, la société anonyme FIDUPLAN S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 87, allée Goebel.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de 1996.

Décharge pleine et entière est donnée pour l'exécution de son mandat au commissaire aux comptes sortant.

Luxembourg, le 5 août 1996.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 42, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28438/742/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

FINAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.
R. C. Luxembourg B 53.415.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 1996, vol. 483, fol. 25, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 1996.

SANNE & CIE, S.à r.l.
Signature

(28429/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

FIorentini INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 46.515.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 38, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

FIorentini INTERNATIONAL S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.
Signature

(28430/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

FIRST INVESTMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Par la présente, nous vous informons que:

1. Le membre du Conseil d'Administration de FIRST INVESTMENT INTERNATIONAL S.A., M. Dimitri Zois, a démissionné à partir du 6 avril 1996.
2. Le mandat de M. Constantinos Stambolis comme commissaire aux comptes de la Société a été résilié à partir du 6 avril 1996.
3. Le siège social de la société au 10, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg a été dénoncé à partir du 6 avril 1996. Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 1996, vol. 481, fol. 60, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(28431/720/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

IONCO HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.
R. C. Luxembourg B 11.699.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 38, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

IONCO HOLDING S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.
Signature

(28448/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

LAMBDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

Par la présente, la soussignée Maeck Nicole, demeurant à L-8025 Strassen, en date du 8 mars 1996, démissionne du poste d'administrateur-délégué de la S.A. LAMBDA, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg.

Fait en double exemplaire à Strassen, le 8 mars 1996.

N. Maeck.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 1996, vol. 479, fol. 10, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(28454/999/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

LIVRARIA LUSITANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 70, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 40.845.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 42, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

(28456/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

FOREIGN & COLONIAL PORTFOLIOS FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 13.281.

Le bilan au 31 mars 1996 de FOREIGN & COLONIAL PORTFOLIOS FUND a été enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 1996, vol. 483, fol. 27, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.
(28432/051/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

FOREIGN & COLONIAL PORTFOLIOS FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 13.281.

Faisant suite à l'assemblée générale du 18 juillet 1996, la composition du conseil d'administration de la société est la suivante:

Andrew C. Barker
Bryant C. Boyd
Etienne Van Compenhout
Simon E.V. James
The Hon. James D. Ogilvy
Thomas W. Synnott

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 1996, vol. 483, fol. 27, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28433/051/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

GRIFFON, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 25.436.

COMPTES 1995

Conseil d'Administration

Monsieur Bo Andreasson, Executive Vice-President Finance of SAAB-SCANIA AB, demeurant à Linköping, Suède.
Monsieur Per Erlandsson, General Counsel de SAAB-SCANIA AB, demeurant à Linköping, Suède.
Monsieur Staffan Ericsson, Managing Director de VABIS FÖRSÄKRINGS AB, demeurant à Linköping, Suède.

Réviseur d'entreprises

COMPAGNIE DE REVISION S.A.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 avril 1996

L'assemblée générale du 20 avril 1996 a réélu comme administrateurs, Messieurs Per Erlandsson et Staffan Ericsson. Un nouvel administrateur est nommé en remplacement de M. Bo Andreasson:

- M. Göran Sjöblöm, SAAB AB, demeurant à Linköping, Suède.

La COMPAGNIE DE REVISION a été réélue comme réviseur d'entreprises. Son mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

Pour la société GRIFFON S.A.

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28435/682/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

ITALUX, Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 5.182.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 38, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau LUF 3.250.348,-

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 1996.

(28451/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

GOOD INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 28.371.

Avec effet au 31 juillet 1996, les membres du Conseil d'Administration et le Commissaire aux Comptes ont démissionné des fonctions respectives qu'ils assumaient au sein de la société.

Avec effet au 31 juillet 1996, la BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A. dénonce le domicile de la société GOOD INVESTMENTS HOLDING S.A., 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen, de sorte que cette dernière se trouve jusqu'à nouvel avis sans domicile connu.

Luxembourg-Strassen, le 31 juillet 1996.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

L'Agent domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 44, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28434/032/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

GT BIOTECHNOLOGY AND HEALTH MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch, agissant en remplacement de son collègue empêché, Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 23 juillet 1996, enregistré à Mersch, le 25 juillet 1996, vol. 399, fol. 80, case 8,

que la société anonyme GT BIOTECHNOLOGY AND HEALTH MANAGEMENT S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal, a été constituée par acte notarié en date du 2 octobre 1986, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 301 du 25 octobre 1986,

qu'en vertu de cessions intervenues, toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, qui a déclaré expressément procéder à la dissolution de ladite société et qu'il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de cette dernière,

que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire de la société pour leur mandat jusqu'à ce jour,

qu'il a été déclaré que la liquidation de ladite société est achevée sans préjudice du fait que l'actionnaire unique répond personnellement de tous les engagements sociaux,

que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.

Pour extrait, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 août 1996.

E. Schroeder.

(28436/228/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

HELIKOPTER SERVICES REINSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 24.740.

Conseil d'Administration

Monsieur Christian Brinch, Président de HELIKOPTER SERVICE A/S, demeurant à Oslo, Norvège.

Monsieur Tony Nordblad, Managing Director de SINSE (LUXEMBOURG), S.à r.l., demeurant à Luxembourg, 11, rue Beaumont.

Monsieur Lars Harlem, Managing Director de HELIKOPTER SERVICE A/S, demeurant à Oslo, a été nommé Administrateur en remplacement de Monsieur Arnfinn Feidje.

Réviseur d'entreprises

ARTHUR ANDERSEN & Co.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 1996

L'assemblée générale du 15 mai 1996 a réélu comme administrateurs. Messieurs Lars Harlem et Tony Nordblad. M. Christian Brinch est remplacé par:

M. Dag Söonsterud, Vice President, Finance, HELIKOPTER SERVICE A/S, demeurant à Stavanger, Norvège.

Le mandat des administrateurs prendra fin directement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

ARTHUR ANDERSEN AND Co. a été réélue comme Réviseur d'entreprises. Son mandat prendra fin directement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

Pour le compte de

HELIKOPTER SERVICE REINSURANCE S.A.

SINSE (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28437/682/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

ICA REINSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 29.867.

—
COMPTES 1995, A.G. 1996

Conseil d'Administration

Monsieur Carl-Erik Franzén, Foodstore Owner, Chairman of the Board de ICA PARTIHANDEL AB, demeurant à Visby, Suède, Håstgatan 4.

Monsieur Ulf Nyström, Executive Vice-President de ICA HANDLARNAS AB, demeurant à Stockholm, Suède, Odengatan 69.

Monsieur Tony Nordbald, Managing Director de SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l., demeurant à Luxembourg, 11, rue Beaumont.

Réviseur d'entreprises

COMPAGNIE DE REVISION S.A.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 avril 1996

Lors de l'assemblée générale du 4 avril 1996 a réélu comme administrateurs, Messieurs Carl-Erik Franzén, Ulf Nyström et Tony Nordblad.

La COMPAGNIE DE REVISION a été réélue comme réviseur d'entreprises. Son mandat prendra fin après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

*Pour la société ICA REINSURANCE S.A.
SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.
Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28440/682/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

INCENTIVE REINSURANCE, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 30.666.

—
A.G. 1996, COMPTE 1995

Conseil d'Administration

- Ingemar Danielsson, Corporate Risk Manager, demeurant à Byvägen 74, Täby, Suède.
- Leif Lindgren, Senior Vice-President, demeurant à Stockholm, Suède.
- Tony Nordbald, Managing Director, SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l., demeurant 11, rue Beaumont à Luxembourg.

Réviseur d'entreprises

COMPAGNIE DE REVISION.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 mai 1996

L'assemblée générale du 15 mai 1996 a réélu comme administrateurs, Messieurs Leif Lindgren, Ingemar Danielsson et Tony Nordblad. Leur mandat prendra fin après l'Assemblée Générale qui statuera sur l'exercice 1996.

ERNST & YOUNG a été réélue comme Réviseur d'entreprises. Son mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

*Pour INCENTIVE REINSURANCE S.A.
SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.
Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28441/682/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

KESSLER PEAUX ET CUIRS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 19-21, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 34.674.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 41, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Extrait du procès-verbal de la réunion des associés du 31 juillet 1996

L'assemblée donne décharge au gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 1996.

*Pour la Société
Signature*

(28452/506/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

INDUSTRIELLE D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Luxembourg-Strassen, 1A, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 34.790.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 7 août 1996, vol. 483, fol. 44, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg-Strassen, le 5 août 1996.

Signature.

(28442/032/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

INDUSTRIELLE D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Luxembourg-Strassen, 1A, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 34.790.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 16 juillet 1996

L'Assemblée prend connaissance de la lettre de démission de Monsieur Sylvain Imperiale, commissaire aux comptes, et nomme en son remplacement, Monsieur Paul Albrecht, employé privé, Luxembourg-Strassen. Monsieur Paul Albrecht terminera le mandat du commissaire aux comptes démissionnaire.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une nouvelle période statutaire de six ans expirant à l'issue de l'assemblée qui se tiendra en 2002 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2001.

INDUSTRIELLE D'INVESTISSEMENTS S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 44, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28443/032/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

INTERNATIONAL TREMAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.
R. C. Luxembourg B 32.342.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 38, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

INTERNATIONAL TREMAR HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signature

(28444/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

INTERNATIONAL TREMAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.
R. C. Luxembourg B 32.342.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 3 juin 1996

Messieurs A. De Bernardi, L. Bonani et I. Fanesi sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur A. Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1999.

Luxembourg, le 3 juin 1996.

Pour extrait sincère et conforme
INTERNATIONAL TREMAR HOLDING S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 38, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28445/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

MARSH & MCLENNAN MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 26.129.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 1996, vol. 481, fol. 31, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 1996.

Signature.

(28458/282/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

INVESTOME S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.
R. C. Luxembourg B 44.235.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 38, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

INVESTOME S.A.
Signature

(28446/545/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

INVESTOME S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.
R. C. Luxembourg B 44.235.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 23 mai 1996

Messieurs Y. Malevitis, A. De Bernardi et Madame M.-F. Ries-Bonani sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur L. Bonani est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1999.

Luxembourg, le 23 mai 1996.

Pour extrait sincère et conforme
INVESTOME S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 38, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28447/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

MEDIHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 28.575.

Le bilan au 31 décembre 1989, enregistré à Luxembourg, le 2 août 1996, vol. 483, fol. 33, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

Signature.

(28460/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

MEDIHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 28.575.

Le bilan au 31 décembre 1990, enregistré à Luxembourg, le 2 août 1996, vol. 483, fol. 33, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

Signature.

(28461/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

MEDIHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 28.575.

Le bilan au 31 décembre 1991, enregistré à Luxembourg, le 2 août 1996, vol. 483, fol. 33, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

Signature.

(28462/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

MEDIHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 28.575.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 2 août 1996, vol. 483, fol. 33, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

Signature.

(28463/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

MEDIHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 28.575.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 2 août 1996, vol. 483, fol. 33, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 1996.

Signature.

(28464/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

MEDIHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 28.575.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 août 1996, vol. 483, fol. 33, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 1996.

Signature.

(28465/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

MEDIHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 28.575.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 5 janvier 1996
à 8.30 heures à Luxembourg*

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, leur mandat prenant fin à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en l'an 2002.

L'Assemblée décide de nommer comme Administrateur Monsieur Guy Glesener, conseiller juridique, résidant 133, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg en remplacement de Monsieur Nadhmi S. Auchi, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Pour copie conforme
Signatures
Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 1996, vol. 483, fol. 33, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28466/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

KLAVENESS RE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 35.154.

A.G. 1996, COMPTES 1995

Conseil d'Administration

Monsieur Kåre Franseth, Risk Manager de TORVALD KLAIVENESS & Co. A.S., demeurant à Mikael Hertzbergsvei 14, N-0495 Oslo 4, Norvège.

Monsieur Oddbjorn Rostadli, Administrateur de TORVALD KLAIVENESS & Co. A.S., demeurant à Mikael Hertzbergsvei 14, N-0495 Oslo 4, Norvège.

Monsieur Kaare E. Borch, Vice-président de TORVALD KLAIVENESS & Co. A.S., demeurant à Nils Collet vogtsvei 8, N-0765 Oslo 7, Norvège.

Monsieur Tony Nordbald, Gérant de la société SIN SER (LUXEMBOURG), S.à r.l., demeurant à Luxembourg, 11, rue Beaumont.

Réviseur d'entreprises

ARTHUR ANDERSEN & Co.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 avril 1996

L'assemblée générale du 15 avril 1996 a réélu comme administrateurs, Messieurs Kåre Franseth, Kaare Borch et Tony Nordblad. Le mandat de M. Oddbjorn Rostadli n'est pas renouvelé. Le mandat des administrateurs prendra fin après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

ARTHUR ANDERSEN & Co. a été réélue Réviseur d'Entreprises. Son mandat prendra fin directement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

Pour la société KLAIVENESS RE S.A.
SIN SER (LUXEMBOURG), S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28453/682/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

IPLA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.654.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 42, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

IPLA INVESTMENTS S.A.
Signatures

(28449/024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

IPLA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.654.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 31 juillet 1996

Résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 1996 comme suit:

Conseil d'Administration

MM. Gustave Stoffel, directeur adjoint de banque, demeurant à Wecker (G.D. de Luxembourg), président;
Germain Birgen, fondé de pouvoir principal, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Dirk Raeymaekers, sous-directeur de banque, demeurant à Kopstal (G.D. de Luxembourg), administrateur;
Federico Franzina, fondé de pouvoir, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme
IPLA INVESTMENTS S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 42, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28450/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

LUMINE S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 41.122.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 38, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

LUMINE S.A. HOLDING
Signature

(28457/545/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

MAZAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 21, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 43.857.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Capellen, le 6 août 1996, vol. 131, fol. 28, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

Signature.

(28459/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

NOUVEL HORIZON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 11, rue du Saint Esprit.
R. C. Luxembourg B 33.995.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 2 août 1996, vol. 483, fol. 32, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

(28477/674/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

MERLONI TERMOSANITARI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.845.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 41, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

(28467/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

MERLONI TERMOSANITARI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.845.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 29 avril 1996, que le Conseil d'Administration a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des voix, de reconduire, avec effet immédiat, Monsieur l'administrateur Alberto Ciapelloni, dirigeant d'entreprises, demeurant à Fabriano (Italie), dans sa fonction de président de la société, avec tous les pouvoirs y rattachés découlant des statuts et de toutes décisions prises antérieurement par le Conseil d'Administration.

Deuxième résolution

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des voix, de reconduire, avec effet immédiat, Monsieur l'administrateur Paolo Massimo Martelli, dirigeant d'entreprises, demeurant à Castelvetro di Modena (Italie), dans sa fonction d'administrateur-délégué de la société, avec tous les pouvoirs y rattachés découlant des statuts et de toutes décisions prises antérieurement par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration

A. Ciapelloni	P. M. Martelli	V. Fedeli
Président	Administrateur-Délégué	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 41, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28468/043/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

METROPOLITAN INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 41.233.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme METROPOLITAN INVESTORS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 41.233, constituée suivant acte notarié en date du 29 juillet 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 576 du 7 décembre 1992 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 4 janvier 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 229 du 18 mai 1993.

L'Assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur François Winandy, expert-comptable, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire, Monsieur Roland Klein, maître en sciences économiques, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Eric Magrini, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Décision de mettre en liquidation la société anonyme METROPOLITAN INVESTORS S.A.,
- 2) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs,
- 3) Décharge à donner aux Administrateurs et au commissaire aux comptes,
- 4) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide la dissolution de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur:

- FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme, ayant son siège social à L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et peut se référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il déterminera et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs fonctions. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Winandy, R. Klein, E. Magrini, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 1996, vol. 92S, fol. 49, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 1996.

F. Baden.

(28469/200/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

PANEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.

R. C. Luxembourg B 39.465.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 1996, vol. 483, fol. 25, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 1996.

SANNE & CIE, S.à r.l.

Signature

(28479/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

P.F.H. LUX. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.500.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 30 juillet 1996

Sont présents: M. Fabrizio Tabanelli, Administrateur-délégué

M. Vincent Cormeau

Mme Luisella Moreschi

Après un échange de vues, le conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix, de nommer M. Vincent Cormeau administrateur-délégué.

La société sera engagée par la signature individuelle d'un des deux administrateurs-délégués, pour un montant maximum de vingt millions de liras italiennes (ITL 20.000.000,-) chacun par mois. Pour les montants supérieurs à la somme de vingt millions de liras italiennes (ITL 20.000.000,-), la société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs-délégués.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

F. Tabanelli V. Cormeau L. Moreschi

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 1996, vol. 483, fol. 27, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28484/744/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

MODO REINSURANCE, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 35.147.

A.G. 1996, COMPTE 1995

Conseil d'Administration

- Johan Flodström, demeurant à Orsavägen 46, S-161 42 Bromma, Suède.
- Christopher Gallico, demeurant à Burr House, 294 Warren Road, Bluebell Hill, Chatham, Kent ME 5 9RF.
- Marianne Granberg, demeurant à Ankdommsgatan 25, S-171 43 Solna, Suède.
- Lennart Svensson, demeurant à Erik Dahlbergsallén 11, S-115 24 Stockholm, Suède.
- Ivan Vedin, demeurant à Roddaregatan 10, S-892 50 Domsjö, Suède.

Réviseur d'entreprises

KPMG, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 mai 1996

L'assemblée générale du 8 mai 1996 a réélu comme administrateurs, Messieurs Johan Flodström, Christopher Gallico, Lennart Svensson et Ivan Vedin ainsi que Madame Marianne Granberg. Leur mandat prendra fin après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

KPMG a été réélue comme Réviseur d'Entreprises. Son mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

Pour MODO REINSURANCE S.A.
SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28470/682/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

MORGAN REED S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.

R. C. Luxembourg B 44.332.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 38, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 1996.

MORGAN REED S.A.
Signature

(28471/545/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

MORGAN REED S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.

R. C. Luxembourg B 44.332.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 28 mai 1996

Messieurs L. Cherin, A. De Bernardi et Mesdames G. Centenaro et M.-F. Ries-Bonani sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur L. Bonani est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1999.

Luxembourg, le 28 mai 1996.

Pour extrait sincère et conforme
MORGAN REED S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 38, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28472/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

PROJEFIN, PROJECTS & FINANCE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

R. C. Luxembourg B 38.934.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 38, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 1996.

PROJEFIN, PROJECTS & FINANCE S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.
Signature

(28493/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

N.H.P. (INTERNATIONAL) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 22.036.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-quatre juillet.
Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme N.H. P. (INTERNATIONAL) S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 22.036 constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 octobre 1984, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 304 du 9 novembre 1984 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 28 octobre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 55 du 5 février 1993.

L'Assemblée est ouverte à neuf heures trente sous la présidence de Mademoiselle Isabelle Claude, avocat, demeurant à Jamoigne,

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Catherine Hubert, employée privée, demeurant à Cosnes et Romain.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Carlo Arend, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- Suppression de la valeur nominale des actions.

- Augmentation du capital social de la société à concurrence de quatre-vingt-seize mille cent quatre-vingt-quatre francs luxembourgeois (96.184,- LUF), pour le porter d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à un million trois cent quarante-six mille cent quatre-vingt-quatre francs luxembourgeois (1.346.184,- LUF) sans création d'actions nouvelles.

Réduction du capital social de la société pour le ramener de son montant actuel d'un million trois cent quarante-six mille cent quatre-vingt-quatre francs luxembourgeois (1.346.184,- LUF) à zéro franc luxembourgeois (0,- LUF), par annulation des deux cents (200) actions en vue de compenser les pertes reportées non susceptibles d'être absorbées par d'autres fonds propres.

- Augmentation du capital social à concurrence de trente millions de francs luxembourgeois (30.000.000,- LUF), pour le porter de zéro franc luxembourgeois (0,- LUF) à trente millions de francs luxembourgeois (30.000.000,- LUF), par l'émission de dix mille (10.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de trois mille francs luxembourgeois (3.000,- LUF) chacune et jouissant des mêmes droits et avantages.

- Modification afférente de l'article 5 des statuts, pour le mettre en concordance avec la situation nouvelle du capital.

- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quatre-vingt-seize mille cent quatre-vingt-quatre francs luxembourgeois (96.184,- LUF), pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à un million trois cent quarante-six mille cent quatre-vingt-quatre francs luxembourgeois (1.346.184,- LUF) sans création d'actions nouvelles.

L'augmentation de capital est entièrement souscrite par la société DEBEX MANAGEMENT SERVICES S.A., ayant son siège social à Tortola, Road Town, P.O. Box 3136, Iles Vierges Britanniques, ici représentée par Mademoiselle Isabelle Claude, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Monaco, le 22 juillet 1996, ci-annexée et elle est entièrement libérée par un versement en espèces, de sorte que la somme de quatre-vingt-seize mille cent quatre-vingt-quatre francs luxembourgeois (96.184,- LUF) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social à concurrence d'un million trois cent quarante-six mille cent quatre-vingt-quatre francs luxembourgeois (1.346.184,- LUF), pour le ramener de son montant actuel d'un million trois cent quarante-six mille cent quatre-vingt-quatre francs luxembourgeois (1.346.184,- LUF) à zéro franc luxembourgeois (0,-

LUF), par annulation des deux cents (200) actions existantes portant les numéros 1 à 200, par compensation avec les pertes reportées figurant au bilan arrêté au 30 avril 1995, qui ne sont pas susceptibles d'être absorbées par d'autres fonds propres.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trente millions de francs luxembourgeois (30.000.000,- LUF), pour le porter à trente millions de francs luxembourgeois (30.000.000,- LUF), par la création et l'émission de dix mille (10.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de trois mille francs luxembourgeois (3.000,- LUF) chacune, jouissant toutes des mêmes droits et avantages.

Souscription et libération

Les dix mille (10.000) actions nouvelles sont souscrites par la société DEBEX MANAGEMENT SERVICES S.A., ayant son siège social à Tortola, Road Town, P.O. Box 3136, Iles Vierges Britanniques, ici représentée par Mademoiselle Isabelle Claude, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Monaco, le 22 juillet 1996.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

Les dix mille (10.000) actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de trente millions de francs luxembourgeois (30.000.000,- LUF) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à trente millions de francs luxembourgeois (30.000.000,- LUF), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de trois mille francs luxembourgeois (3.000,- LUF) chacune.»

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, à la somme de quatre cent dix mille francs (410.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: I. Claude, C. Hubert, C. Arend, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 1996, vol. 92S, fol. 48, case 12. – Reçu 300.962 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 1996.

F. Baden.

(28474/200/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

N.H.P. (INTERNATIONAL) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 22.036.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 1996.

F. Baden.

(28475/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

NB REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 31.679.

A.G. 1996, COMPTE 1995

Conseil d'Administration

M. Arne Bernroth, Regional Manager for Southern Sweden, demeurant à S-105 72 Stockholm, Suède.

M. Jakob Grinbaum, Financial Director, demeurant à S-105 72 Stockholm, Suède.

M. Arne Liljedahl, Senior Vice-President, demeurant à S-105 72 Stockholm, Suède.

Mademoiselle Bengta Ljung, Senior Vice-President, demeurant à S-105 72 Stockholm, Suède.

M. Kjell Oldén, Senior Vice-President, demeurant à S-105 72 Stockholm, Suède.

M. Tony Nordblad, Gérant de SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l., demeurant à Luxembourg.

M. Bo-Göran Persson, Deputy Managing Director de SINSER AB, demeurant à Grev Turegatan 9, Stockholm, Suède.

Réviseur d'entreprises

FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 mars 1996

L'assemblée générale du 15 mars 1996 a réélu comme administrateurs, Messieurs Arne Bernroth, Jakob Grinbaum, Arne Liljedahl, Kjell Oldén, Tony Nordblad, Bo-Göran Persson et Mademoiselle Bengta Ljung.

La FIDUCIAIRE GENERALE a été réélue Réviseur d'Entreprises. Son mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

Pour NB REINSURANCE S.A.
SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28473/682/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

OLLE OLSSON REINSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 31.876.

—
COMPTES 1995

Conseil d'Administration

- Monsieur Per Olsson, Président de OLLE OLSSON BOLAGEN AB, demeurant à Fyrislundsg. 80, S-751 03 Uppsala, Suède.
- Monsieur Thomas Matsson, Avocat, demeurant à Ostra Agatan 6, S-751 42 Uppsala, Suède.
- Monsieur Leif Bolander, Managing Director de BOLANDER AND Co., demeurant à Stora Torget 3, S-753 20 Uppsala, Suède.
- Monsieur Tony Nordblad, Managing Director de SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l., demeurant à Luxembourg, 11, rue Beaumont.

Réviseur d'entreprises

COMPAGNIE DE REVISION, Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 avril 1996

L'assemblée générale du 15 avril 1996 a réélu comme administrateurs, Messieurs Per Olsson, Thomas Matsson, Leif Bolander et Tony Nordblad.

ERNST & YOUNG est réélue comme réviseur d'entreprises. Son mandat prendra fin après l'assemblée générale qui statuera sur le compte de l'année en 1996.

Pour la société OLLE OLSSON REINSURANCE S.A.
SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28478/682/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

PLM REINSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 24.011.

—
EXERCICE 1994

Conseil d'Administration

- Monsieur Jan Björck, Executive Vice-Président de PLM AB, demeurant à Malmö, Suède.
- Monsieur Ingvar Nordström, Corporate Treasurer de PLM AB, demeurant à Malmö, Suède.
- Monsieur Bo-Göran Björklund, Risk Manager de PLM AB, demeurant à Malmö, Suède.

Réviseur d'entreprises

COMPAGNIE DE REVISION.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juillet 1995

L'assemblée générale du 19 juillet 1995 a réélu comme administrateurs, Messieurs Ingvar Nordström et Bo-Göran Björklund et Jan Björck. Leur mandat prendra fin après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1995.

La COMPAGNIE DE REVISION a été réélue comme Réviseur indépendant jusqu'à la prochaine assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1995.

Pour la société PLM REINSURANCE S.A.
SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28485/682/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

PLM REINSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 24.011.

Conseil d'Administration

Monsieur Jan Björck, Executive Vice-President de PLM AB, demeurant à Malmö, Suède.
Monsieur Bo-Göran Björklund, Risk Manager de PLM AB, demeurant à Malmö, Suède.
Monsieur Ingvar Nordström, Corporate Treasurer de PLM AB, demeurant à Malmö, Suède.

Réviseur d'entreprises

COMPAGNIE DE REVISION.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars 1996

L'assemblée générale du 26 mars 1996 a réélu comme administrateurs, Messieurs Jan Björck, Bo-Göran Björklund et Ingvar Nordström. Leur mandat prendra fin après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

ERNST & YOUNG (anciennement COMPAGNIE DE REVISION) a été réélue comme Réviseur indépendant jusqu'à la prochaine assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

Pour la société PLM REINSURANCE S.A.
SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28486/682/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

PARUSUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.
R. C. Luxembourg B 42.799.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} août 1996

La démission de Monsieur Benoît Georis en tant qu'administrateur est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Est nommé administrateur pour une durée fixée à deux ans, renouvelable lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 1998:

- Monsieur Samuel Haas, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Pour extrait
WOOD, APPLETON, OLIVER & Co.
F. Mazzoni

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 41, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28480/587/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

PECHARMANT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.
R. C. Luxembourg B 34.308.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 38, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 1996.

PECHARMANT HOLDING S.A.
Signature

(28481/545/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

PECHARMANT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.
R. C. Luxembourg B 34.308.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 31 mai 1996

Messieurs A. De Bernardi, L. Bonani et Madame M.-F. Ries-Bonani sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur A. Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1999.

Luxembourg, le 31 mai 1996.

Pour extrait sincère et conforme
PECHARMANT HOLDING S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 38, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28482/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

POOL POSITION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.
R. C. Luxembourg B 41.859.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 41, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

Signature.

(28487/587/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

POOL POSITION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.
R. C. Luxembourg B 41.859.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} août 1996

La démission de Monsieur Benoît Georis en tant qu'administrateur est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Est nommé administrateur pour une durée fixée à quatre ans, renouvelable lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000:

- Monsieur Samuel Haas, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Pour extrait
WOOD, APPLETON, OLIVER & Co.
F. Mazzoni

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 41, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28488/587/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

PRAGINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 6.612.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PRAGINVEST S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 6.612, constituée suivant acte notarié en date du 10 avril 1964, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 45 du 1^{er} juin 1964 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 décembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 134 du 18 mars 1996.

L'Assemblée est ouverte à neuf heures trente sous la présidence de Monsieur Guy Kettmann, attaché de direction, demeurant à Howald,

qui désigne comme secrétaire, Madame Nancy Heck-Brausch, agent principal, demeurant à Kayl.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Madame Patrice Majerus, conseiller, demeurant à Noertzange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

- I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de cinq millions de francs suisses (5.000.000,- CHF), pour le porter de son montant actuel de cinq millions de francs suisses (5.000.000,- CHF) à dix millions de francs suisses (10.000.000,- CHF), par la création et l'émission de mille (1.000) actions nouvelles de cinq mille francs suisses (5.000,- CHF) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, entièrement libérées par des versements en espèces.

2. Suppression du droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires et admission de la BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A. à la souscription des mille (1.000) actions nouvelles.

- 3. Modification subséquente de l'article 3) des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à dix millions de francs suisses (10.000.000,- CHF), représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de cinq mille francs suisses (5.000,- CHF) chacune. Toutes les deux mille (2.000) actions représentatives du capital social se trouvent intégralement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.»

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinq millions de francs suisses (5.000.000,- CHF), pour le porter de son montant actuel de cinq millions de francs suisses (5.000.000,- CHF) à dix millions de francs suisses (10.000.000,- CHF), par la création et l'émission de mille (1.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq mille francs suisses (5.000,- CHF) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

L'Assemblée admet la société anonyme BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, ayant son siège social à Luxembourg, 69, route d'Esch, à la souscription des mille (1.000) actions nouvelles, les anciens actionnaires renonçant à leur droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

De l'accord de tous les actionnaires, les mille (1.000) actions nouvelles sont souscrites par la société anonyme BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG,

ici représentée par:

Monsieur Guy Kettmann, attaché de direction, demeurant à Howald.

Madame Patrice Majerus, conseiller, demeurant à Noertzange.

Les mille (1.000) actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de cinq millions de francs suisses (5.000.000,- CHF) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à dix millions de francs suisses (10.000.000,- CHF), représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de cinq mille francs suisses (5.000,- CHF) chacune. Toutes les deux mille (2.000) actions représentatives du capital social se trouvent intégralement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, à la somme d'un million quatre cent vingt mille francs (1.420.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: G. Kettmann, N. Heck-Brusch, P. Majerus, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 1996, vol. 92S, fol. 54, case 12. – Reçu 1.262.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 1996.

F. Baden.

(28489/200/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

PRAGINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 6.612.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 1996.

F. Baden.

(28490/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

N.M.I., S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2520 Luxembourg, 21-25, Allée Scheffer.

Frau Irina Sachtleben ist ab 15. Oktober 1995 nicht länger Geschäftsführerin der N.M.I., S.à r.l.

Wiesbaden, den 15. Oktober 1995.

I. Sachtleben.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1996, vol. 479, fol. 53, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(28476/999/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

PROFIMOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 39.317.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PROFIMOLUX, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 39.317, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 décembre 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 254 du 12 juin 1992 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 17 octobre 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 648 du 20 décembre 1995.

L'Assemblée est ouverte à quinze heures trente sous la présidence de Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant à Olm, qui désigne comme secrétaire, Madame Patricia Ceccotti, employée privée, demeurant à Dudelange.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Madame Myriam Mottard, employée privée, demeurant à Wolkrange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital social à concurrence de six cent soixante-deux millions quatre cent trente-cinq mille francs belges (662.435.000,- BEF) pour le porter de son montant actuel de quarante-huit millions de francs belges (48.000.000,- BEF) à sept cent dix millions quatre cent trente-cinq mille francs belges (710.435.000,- BEF) par émission de six cent soixante-deux mille quatre cent trente-cinq (662.435) actions nouvelles de mille francs belges (1.000,- BEF) chacune par apport en nature.

2) Souscription et libération des actions ainsi créées.

3) Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de six cent soixante-deux millions quatre cent trente-cinq mille francs belges (662.435.000,- BEF) pour le porter de son montant actuel de quarante-huit millions de francs belges (48.000.000,- BEF) à sept cent dix millions quatre cent trente-cinq mille francs belges (710.435.000,- BEF) par la création et l'émission de six cent soixante-deux mille quatre cent trente-cinq (662.435) actions nouvelles de mille francs belges (1.000,- BEF) chacune.

L'Assemblée admet la société ACKERMANS & VAN HAAREN à la souscription des actions nouvelles, l'autre actionnaire renonçant pour autant que de besoin à son droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

Les six cent soixante-deux mille quatre cent trente-cinq (662.435) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par la société de droit belge ACKERMANS & VAN HAAREN, ayant son siège social à B-2000 Anvers, Begijnenvest 113, ici représentée par Monsieur Alain Renard, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Anvers, le 19 juillet 1996.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par l'apport à la Société de trente-cinq mille cinq cent quarante-six (35.546) actions de la société en commandite par actions de droit belge DELEN INVESTMENTS S.C.A., avec siège social à B-2000 Anvers, Jan Van Rijwijcklaan 184, représentant 99,9999 % du capital de celle-ci.

L'apport en nature décrit ci-dessus a fait l'objet d'un rapport de Monsieur André Clybouw, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, établi en date du 23 juillet 1996.

Les conclusions de ce rapport sont les suivantes:

Conclusion:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Ce rapport restera annexé aux présentes.

Le mandataire déclare au nom du souscripteur que les parts apportées sont libres de tout gage et de toute autre charge de nature à réduire la valeur de l'apport telle que retenue par le réviseur d'entreprises dans son rapport et qu'il n'existe aucune limitation d'ordre juridique ou statutaire au transfert des parts apportées à la société PROFIMOLUX.

La preuve que le souscripteur est bien propriétaire des parts de la société de droit belge DELEN INVESTMENTS par lui apportées a été apportée au notaire soussigné par une copie certifiée conforme du registre des actions.

La Société s'engage à faire inscrire le transfert des trente-cinq mille cinq cent quarante-six (35.546) parts lui apportées au registre des actions immédiatement après la signature du présent procès-verbal.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à sept cent dix millions quatre cent trente-cinq mille francs belges (710.435.000,- BEF), représenté par sept cent dix mille quatre cent trente-cinq (710.435) actions d'une valeur nominale de mille francs belges (1.000,- BEF) chacune.»

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital approximativement à la somme de trois cent mille francs luxembourgeois (300.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Renard, P. Ceccotti, M. Mottard, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 1996, vol. 92S, fol. 57, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 1996.

F. Baden.

(28491/200/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

PROFIMOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 39.317.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 1996.

F. Baden.

(28492/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

RUPERTUS HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am dreissigsten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft RUPERTUS HOLDING S.A., mit Sitz in Luxemburg, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Aktiengesellschaft RUPERTUS HOLDING S.A. wurde gegründet gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom 1. Juli 1992, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial Nummer 518 vom 11. November 1992. Die Satzung wurde abgeändert gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars am 7. Juli 1992, welche im Mémorial C, Recueil Spécial Nummer 524 vom 13. November 1992 veröffentlicht wurde.

Die Versammlung wird um elf Uhr dreissig unter dem Vorsitz von Herrn Charles Lahyr, docteur en droit, wohnhaft in Esch an der Alzette, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Frau Vita Rotolo, Privatangestellte, wohnhaft in Dudelange.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Paul Marx, docteur en droit, wohnhaft in Esch an der Alzette.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung folgendes fest:

I. Die Tagesordnung hat folgenden Worlaut:

1) Abänderung des Artikels 4 der Satzung, welcher künftig wie folgt lauten wird:

«Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an andern in- und ausländischen Gesellschaften, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen. Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abwertung, Tausch oder sonstwie veräussern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und Lizenzen sowie davon abgeleitete oder dieselben ergänzende Rechte erwerben oder verwerten. Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen sowie den Gesellschaften, an denen sie direkt oder indirekt beteiligt ist, jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschuss oder Sicherheit gewähren.

Die Gesellschaft wird alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Massnahmen treffen und alle Handlungen vornehmen, welche ihrem Zweck entsprechen oder diesen fördern; sie wird ihre Geschäfte nicht im Rahmen des Gesetzes vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaft abwickeln.»

2) Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-1511 Luxemburg, 121, avenue de la Faiencerie, nach L-2210 Luxemburg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

II. Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens, Vornamens, des Datums der Vollmachten sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Versammlungsvorstand gezeichnet.

Sie wird gegenwärtigem Protokoll nebst den darin erwähnten Vollmachten, welche durch die Erschienenen ne varietur paraphiert wurden, beigefügt bleiben, um mit demselben einregistriert zu werden.

III. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist und dass alle Aktionäre Kenntnis von der Tagesordnung hatten und daher keine Einberufungen notwendig waren.

IV. Die gegenwärtige Versammlung, auf welcher das gesamte Kapital vertreten ist, ist somit regelrecht zusammengesetzt und befugt, über die Tagesordnung zu beschliessen.

Alsdann werden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, Artikel 4 der Satzung wie folgt abzuändern:

«**Art. 4.** Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an andern in- und ausländischen Gesellschaften, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen. Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abwertung, Tausch oder sonstwie veräussern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und Lizenzen sowie davon abgeleitete oder dieselben ergänzende Rechte erwerben oder verwerten. Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen sowie den Gesellschaften, an denen sie direkt oder indirekt beteiligt ist, jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschuss oder Sicherheit gewähren.

Die Gesellschaft wird alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Massnahmen treffen und alle Handlungen vornehmen, welche ihrem Zweck entsprechen oder diesen fördern; sie wird ihre Geschäfte nicht im Rahmen des Gesetzes vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaft abwickeln.»

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, den Sitz der Gesellschaft von L-1511 Luxemburg, 121, avenue de la Faiencerie, nach L-2210 Luxemburg, 54, boulevard Napoléon 1^{er} zu verlegen.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: C. Lahyr, V. Rotolo, P. Marx, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 1996, vol. 92S, fol. 56, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 1996.

F. Baden.

(28497/200/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

RUPERTUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 1996.

F. Baden.

(28498/200/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

ADEPAIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 11.643.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 février 1996

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 44, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
ADEPAIM S.A.
BANUE INDOSUEZ
LUXEMBOURG
Signature

(28574/005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 1996.

PROMOLAND HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 32.470.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 38, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

PROMOLAND HOLDING S.A.

Signature

(28494/545/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

PROPPER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1216 Luxembourg.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession de parts du onze juillet mil neuf cent quatre-vingt-seize, enregistré à Capellen, en date du 18 juillet 1996, vol. 407, fol. 67, case 6,

que le capital de la société PROPPER, S.à r.l. se trouve réparti de la manière suivante:

1.- Monsieur Raymond Guelff, commerçant, demeurant à Kehlen, quarante-neuf parts	49
2.- Madame Joëlle Marthe Vannuffle, commerçante, demeurant à Kehlen, deux parts	2
3.- Madame Josiane Marschal, commerçante, demeurant à Rammeldange, quarante-neuf parts	49

Total: cent parts sociales 100

que l'assemblée générale a décidé d'accepter la démission de Monsieur Fernand Wickler, commerçant, demeurant à Rammeldange, en sa qualité de gérant administratif de la société et lui a accordé décharge pour l'accomplissement de son mandat.

Est nommé gérant administratif de la société pour une durée indéterminée, Monsieur Raymond Guelff, prénommé. La société est valablement engagée en toutes circonstances sous la signature conjointe de deux gérants.

Capellen, le 2 août 1996.

Pour extrait conforme

A. Biel

Notaire

(28495/203/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

SABELINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 36.515.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 41, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 1996.

(28499/043/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

SABELINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 36.515.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 avril 1996, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Sixième résolution

Le mandat des Administrateurs expirant à la date de ce jour, l'Assemblée décide de renouveler pour un nouveau terme de trois ans le mandat des Administrateurs suivants:

- Monsieur Mario Ninno, dirigeant d'entreprises, demeurant à Fabriano (Italie), administrateur;
- Monsieur Alberto Ciapelloni, dirigeant d'entreprises, demeurant à Fabriano (Italie), administrateur;
- Monsieur Jean-Paul Morimont, directeur financier, demeurant à Beyne-Heusay (Belgique), administrateur.

Le mandat ainsi conféré expirera lors de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 1999.

Le mandat du Commissaire aux Comptes expirant à la date de ce jour, l'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an la société WEBER & BONTEMPS, réviseurs d'entreprises, 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes de la société. Le mandat ainsi conféré expirera lors de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 1997.

Luxembourg, le 6 août 1996.

Le Conseil d'Administration

M. Ninno

A. Ciapelloni

Président et

Administrateur-Délégué

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 41, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28500/043/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

SABELINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 36.515.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 3 avril 1996, que le Conseil d'Administration a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des voix, de reconduire, avec effet immédiat, Monsieur l'administrateur Mario Ninno, dirigeant d'entreprises, demeurant à Fabriano (Italie), dans sa fonction de président du Conseil d'Administration et d'administrateur-délégué de la société avec tous les pouvoirs y rattachés découlant des statuts et de toutes décisions prises antérieurement par le Conseil d'Administration.

Deuxième résolution

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des voix, de reconduire, avec effet immédiat, Monsieur l'administrateur Alberto Ciappelloni, dirigeant d'entreprises, demeurant à Fabriano (Italie), dans sa fonction d'administrateur-délégué de la société avec tous les pouvoirs y rattachés découlant des statuts et de toutes décisions prises antérieurement par le Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 6 août 1996.

Le Conseil d'Administration

M. Ninno

A. Ciappelloni

Président et

Administrateur-Délégué

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 41, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28501/043/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

PRO RE (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 22.257.

EXERCICE 1995

Conseil d'Administration

Olof Gustafsson, Managing Director de PHARMACIA RISK MANAGEMENT SERVICE AB, demeurant à Frösundaviks allé 15, Solna, S-17197 Stockholm.

Thomas Clarstedt, Insurance Manager de PHARMACIA AB, demeurant à Frösundaviks allé 15, Solna, S-17197 Stockholm.

Carl-Johan Blomberg, Senior Vice-President de PHARMACIA AB, demeurant à Frösundaviks allé 15, Solna, S-17197 Stockholm.

Commissaire aux comptes

KPMG PEAT MARWICK INTER-REVISION, Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars 1996

L'assemblée générale du 26 mars 1996 a réélu comme administrateurs pour l'année 1996, Messieurs Olof Gustafsson, Thomas Clarstedt et Carl-Johan Blomberg, demeurant tous trois c/o PHARMACIA & UPJOHN, Lindhagensgatan 133, S-112 87 Stockholm.

KPMG AUDIT a été réélu comme Réviseur d'Entreprises, pour l'année 1996.

Pour la société PRO RE (LUXEMBOURG) S.A.

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28496/682/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

VICTORIA PROMOTION IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, route de Dudelange, Z.I. Scheleck.
R. C. Luxembourg B 52.551.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale de la société tenue le 2 août 1996 que:

1. Il a été acté que le capital de la société a été entièrement libéré.

2. Le bilan de l'exercice 1995 est accepté à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Capellen, le 6 août 1996, vol. 131, fol. 28, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

(28526/0/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

SANSAFE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 24.870.

—
Exercice 1995

Conseil d'administration

Monsieur Stig Åhlander, Vice-President, TAXES AND RISK MANAGEMENT SANDVIK AB, demeurant à S-811 81 Sandviken, Suède,

Monsieur Ulrich Fezer, Manager, Finance et Administration, SANDVIK GmbH, demeurant à D-4000 Düsseldorf-Heerd 11, Heerdter Landstrasse 229/233, Allemagne,

Monsieur Tony Nordblad, Managing Director de SINSE (LUXEMBOURG), S.à r.l., demeurant à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

Réviseur d'entreprise

KPMG PEAT MARWICK, Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mars 1996

L'assemblée générale du 13 mars 1996 a réélu comme administrateur, Messieurs Stig Åhlander, Ulrich Fezer et Tony Nordblad. Leur mandat prendra fin après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

KPMG AUDIT (anciennement KPMG PEAT MARWICK) a été réélue comme réviseur d'entreprise.

Pour la société SANSAFE S.A.
SINSE (LUXEMBOURG), S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28504/682/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

SAMSA MOVIE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Christian Kmiotek, administrateur de sociétés, demeurant à L-1880 Luxembourg, 92, rue Pierre Krier, agissant en sa qualité de mandataire:

de la société anonyme SAMSA MOVIE FINANCE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 26 mai 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 386 du 8 octobre 1994,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration prise en sa réunion du 25 juillet 1996, duquel procès-verbal de réunion un exemplaire est annexé au présent acte.

Lequel comparant, agissant ès qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit, ses déclarations et constatations:

- que le capital actuel de la société est fixé à onze millions de francs luxembourgeois (11.000.000,-), représenté par onze mille actions (11.000) d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,-) chacune,

- que le capital autorisé de la société est fixé à deux cents millions de francs luxembourgeois (200.000.000,-), ainsi que cela résulte des alinéas 4 et suivants de l'article 5 des statuts, dont la teneur est la suivante:

«Le capital autorisé est fixé à deux cents millions de francs luxembourgeois (200.000.000,-), représenté par deux cent mille actions (200.000) d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,-) chacune.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication du présent acte, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Ces augmentations du capital peuvent être réalisées moyennant apport en espèces ou en nature ainsi que par incorporation de réserves.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription aux actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.»

Que dans sa prédite réunion, le Conseil d'Administration a décidé de réaliser une première tranche du capital autorisé à concurrence de quatre-vingt-dix millions trois cent soixante-neuf mille francs luxembourgeois (90.369.000,-), pour le porter de son montant actuel de onze millions de francs luxembourgeois (11.000.000,-) à cent et un millions trois cent soixante-neuf mille francs luxembourgeois (101.369.000,-), par transformation en capital à due concurrence d'une créance qu'un actionnaire, savoir SAMSA FILM, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, a envers SAMSA MOVIE FINANCE S.A.

La prédite créance fait l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises ABAX, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg.

Un exemplaire de ce rapport reste annexé aux présentes.

La conclusion de ce rapport est la suivante:

VI. Conclusion

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports qui correspond au moins aux 90.369 actions de valeur nominale LUF 1.000,- à émettre en contrepartie.»

L'accord du souscripteur de convertir la créance en capital restant annexé aux présentes.

Suite à cette conversion en capital de la créance à concurrence de quatre-vingt-dix millions trois cent soixante-neuf mille francs luxembourgeois (90.369.000,-), les quatre-vingt-dix mille trois cent soixante-neuf (90.369) actions nouvellement créées sont attribuées au souscripteur la société SAMSA FILM, S.à r.l.

Suite à cette augmentation de capital, l'article 5, 1^{er} alinéa des statuts a désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à cent et un millions trois cent soixante-neuf mille francs luxembourgeois (101.369.000,-), représenté par cent et un mille trois cent soixante-neuf (101.369) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,-) chacune.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société du fait de l'augmentation de capital qui précède, est évalué approximativement à un million de francs luxembourgeois (1.000.000,-).

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions de l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Kmiotek, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 août 1996, vol. 826, fol. 48, case 3. – Reçu 903.690 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 août 1996.

F. Kessler.

(28502/219/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

SAMSA MOVIE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 6 août 1996.

F. Kessler.

(28503/219/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

SCANDINAVIAN INDUSTRIAL TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.

R. C. Luxembourg B 48.820.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 1996, vol. 483, fol. 25, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 1996.

SANNE & CIE, S.à r.l.

Signature

(28505/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

SODIMAD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 50.193.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 38, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

AFFECTATION DU RESULTAT

Bénéfice de l'exercice	LUF 41.278,-
Affectation à la réserve légale	LUF (2.064,-)
Report à nouveau:	LUF 39.214,-

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 1995.

Signature.

(28518/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1995.

SODIMAD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 50.193.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 9 avril 1996 que:
COOPERS AND LYBRAND, représentée par Monsieur Philippe Barthelemy, ayant son siège social, 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
a été élu Commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Philippe Barthelemy.
Luxembourg, le 2 août 1995.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 38, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Releveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28519/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1995.

SCEM REINSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 29.833.

*Assemblée Générale 1996, Compte 1995**Conseil d'administration*

- Monsieur Håkan Carlsson, Senior Vice-President de SKANSKA AB, demeurant à Danderyd, Suède, Vendevägen 89,
- Monsieur Kjell Gabrielsson, Director de ANGLO SWEDISH CONSTRUCTION Co Ltd, demeurant à Londres, Angleterre, 5 Hyde Park Gate,
- Monsieur Thomas Alm, Insurance Manager de SKANSKA AB, demeurant à Danderyd, Suède, Vendevägen 89,
- Monsieur Bo Ingemarson, Executive Vice-President de SKANSKA AB, demeurant à Danderyd, Suède, Vendevägen 89,
- Monsieur Tony Nordblad, Managing Director de SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l., demeurant à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

Commissaire aux comptes

KPMG PEAT MARWICK, Luxembourg, route d'Arlon, Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 mai 1996

L'assemblée générale du 8 mai 1996 a réélu comme administrateur, Messieurs Bo Ingemarson, Thomas Alm et Tony Nordblad.

Les administrateurs suivants ont été élus en remplacement de Messieurs Håkan Carlsson et Kjell Gabrielsson:

- Mikael Ekdahl, Secretary to the Board, SKANSKA AB, demeurant à Danderyd, Suède, Vendevägen 89,
- Hans Andersson, Chief Financial Officer, SKANSKA (USA) Inc., demeurant à Greenwich, USA, 60 Arch Street,

Le mandat des administrateurs prendra fin immédiatement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

KPMG AUDIT (anciennement KPMG PEAT MARWICK) a été réélue comme réviseur d'entreprise. Son mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

Pour le compte de SCEM REINSURANCE S.A.
SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Releveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28506/682/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 1996

La démission de M. Benoît Georis en tant que commissaire, est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Est nommée commissaire, mandat renouvelable lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 1999:

ARRIGONI INVEST S.A., société ayant son siège social au 2, rue Fort Wallis, L-2714 Luxembourg.

Est nommé administrateur, mandat renouvelable lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 1999:

Monsieur Benoît Georis, employé privé, demeurant en Belgique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait
WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 41, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Releveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28541/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

SCUDDER GLOBAL OPPORTUNITIES FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 43.017.

Le bilan au 31 mars 1996 de SCUDDER GLOBAL OPPORTUNITIES FUNDS, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 1996, vol. 483, fol. 27, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, août 1996. STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.
(28507/051/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

SCUDDER GLOBAL OPPORTUNITIES FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 43.017.

Faisant suite à l'assemblée générale du 29 juillet 1996, la composition du conseil d'administration de la société est la suivante:

Daniel Pierce,
Richard Lewy,
Graham Nutter,
Alex Schmitt,
Masahiko Sasaki,
Peter H. Mattoon,
Gregory W. Neumann.

Réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et d'inscription au registre de commerce.

Luxembourg, août 1996. STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.
Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 1996, vol. 483, fol. 27, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28508/051/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KROLL.

Siège social: Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Carlo Schemel, architecte diplômé ISABR, demeurant à Luxembourg.
2. Monsieur Patrick Wirtz, architecte diplômé ISABR, demeurant à Luxembourg.
3. La société civile ARCHITECTES, URBANISTES CARLO SCHEMEL, PATRICK WIRTZ & ASSOCIES, ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par ses deux associés Monsieur Carlo Schemel, prénommé et Monsieur Patrick Wirtz, prénommé.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls associés et gérants de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KROLL, ayant son siège social à Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 septembre 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 333 du 20 décembre 1988, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Suivant actes de cession sous seing privé du 24 juillet 1996, ci-annexés:

- 1) Monsieur Romain Hoffmann a cédé les cinquante (50) parts d'intérêts qu'il détenait dans la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KROLL à la société civile ARCHITECTES, URBANISTES, CARLO SCHEMEL, PATRICK WIRTZ & ASSOCIES, ayant son siège social à Luxembourg, 3 rue Guillaume Kroll.
- 2) Monsieur Carlo Schemel a cédé vingt-cinq (25) parts d'intérêts qu'il détenait dans la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KROLL à Monsieur Patrick Wirtz.

Messieurs Carlo Schemel et Patrick Wirtz et la société civile ARCHITECTES, URBANISTES, CARLO SCHEMEL, PATRICK WIRTZ & ASSOCIES dûment représentée comme indiqué ci-avant, déclarent accepter cette cession de parts conformément à l'article 1690 du Code civil.

Suite à cette cession de parts les cent (100) parts, représentant l'intégralité du capital social, se répartissent comme suit:

1. Monsieur Carlo Schemel, prénommé, vingt-cinq parts	25
2. Monsieur Patrick Wirtz, prénommé, vingt-cinq parts	25
3. La société civile ARCHITECTES, URBANISTES CARLO SCHEMEL, PATRICK WIRTZ & ASSOCIES, prénommée, cinquante parts	50
Total: cent parts	100

Ensuite les associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KROLL se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts de la société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** La durée de la société est illimitée. Elle pourra être dissoute et prorogée par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés statuant dans les conditions précisées à l'article 18 des présents statuts.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts de la société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à cent mille francs luxembourgeois (100.000,- LUF), représente par cent (100) parts d'intérêts de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Ces parts d'intérêts ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Carlo Schemel, prénommé, vingt-cinq parts	25
2. Monsieur Patrick Wirtz, prénommé, vingt-cinq parts	25
3. La société civile ARCHITECTES, URBANISTES CARLO SCHEMEL, PATRICK WIRTZ & ASSOCIES, prénommée, cinquante parts	50
Total: cent parts	100

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier le deuxième alinéa de l'article 7 des statuts de la société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 7. Deuxième alinéa.** Elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après qu'elles aient été notifiées à la société ou acceptées par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code civil.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 13 des statuts de la société comme suit:

«**Art. 13. Premier alinéa.** La société est gérée et administrée par ses associés conjointement.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de Messieurs Carlo Schemel et Patrick Wirtz.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier l'alinéa 1^{er} de l'article 20 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 20. Premier alinéa.** En cas de dissolution de la société, la liquidation de la société se fera par les soins du ou des associés gérants ou de tout autre liquidateur qui sera nommé et dont les attributions seront déterminées par les associés.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Schemel, P. Wirtz, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 1996, vol. 92S, fol. 54, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 1996.

F. Baden.

(28513/200/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KROLL.

Siège social: Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 1996.

F. Baden.

(28514/200/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

STENAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 52.075.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le cinq juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de STENAL HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 8 août 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 552 du 27 octobre 1995.

La séance est ouverte à neuf heures sous la présidence de Monsieur Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Raymond Thill, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, que les mille cinq cents actions d'une valeur nominale de mille francs chacune constituant l'intégralité du capital social d'un million cinq cent mille francs sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation de capital à concurrence de LUF 750.000,- (sept cent cinquante mille francs luxembourgeois), pour le porter de son montant actuel de LUF 1.500.000,- à LUF 2.250.000,-.

2. Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

L'assemblée a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de sept cent cinquante mille (750.000,-) francs pour le porter de son montant actuel d'un million cinq cent mille (1.500.000,-) francs à deux millions deux cent cinquante mille (2.250.000,-) francs par la création et l'émission de sept cent cinquante (750) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs chacune.

Les nouvelles actions ont été intégralement souscrites et entièrement libérées en espèces par les actionnaires actuels en proportion de leur participation dans le capital social.

Il a été prouvé au notaire instrumentaire, qui le constate expressément, que la somme de sept cent cinquante mille (750.000,-) francs se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article trois des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à deux millions deux cent cinquante mille (2.250.000,-) francs, divisé en deux mille deux cent cinquante (2.250) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs chacune, entièrement libérées en espèces.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de cet acte, s'élève approximativement à la somme de quarante mille (40.000,-) francs.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à neuf heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Vansant, G. Jean, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 1996, vol. 92S, fol. 21, case 12. – Reçu 7.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 1996.

A. Schwachtgen.

(28524/230/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

STENAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 52.075.

Statuts coordonnés suivant l'acte du 5 juillet 1996, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 1996.

A. Schwachtgen.

(28525/230/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

TAGUS RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 46.326.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 1996, vol. 481, fol. 31, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 1996.

Signature.

(28275/282/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

SECO SAFE, Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 35.758.

—
Exercice 1995

Conseil d'administration

Monsieur Stig Åhlander, Vice-President, TAXES AND RISK MANAGEMENT SANDVIK AB, demeurant à S-811 81 Sandviken, Suède,

Monsieur Olof Gumaelius, Vice-President, Subsidiary Coordination, SANDVIK AB, demeurant à S-811 81 Sandviken, Suède,

Monsieur Tony Nordblad, Managing Director de SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l., demeurant à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

Commissaire aux comptes

KPMG PEAT MARWICK, Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} avril 1996

L'assemblée générale du 1^{er} avril 1996 a réélu comme administrateur, Messieurs Stig Åhlander, Olof Gumaelius et Tony Nordblad. Leur mandat prendra fin après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

KPMG AUDIT (anciennement KPMG PEAT MARWICK) a été réélue comme réviseur d'entreprises. Son mandat prendra fin directement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice de l'an 1996.

Pour la société SECO SAFE S.A.
SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 483, fol. 40, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(28509/682/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.

SEFINAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 18.327.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme SEFINAC S.A. (ci-après la «Société») tenue à Luxembourg, 67, rue Ermesinde, en date du 15 juillet 1996, que:

1. l'assemblée a approuvé le bilan et le compte des profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1995;
2. l'assemblée a décidé de reporter la perte enregistrée sur l'exercice suivant;
3. l'assemblée a donné décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour la période couvrant l'exercice au 31 décembre 1995;
4. l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes pour une nouvelle période prenant fin à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle;
5. l'assemblée a décidé d'entériner la nomination de Monsieur Gérard Bergamaschi, demeurant à F-75016 Paris, 1, Villa George Sand, aux fonctions d'administrateur de la société en remplacement de la société SCOTTI INTERNATIONAL NV.

Monsieur Bergamaschi a été nommé comme administrateur pour la durée restant à courir du mandat de l'administrateur démissionnaire soit jusqu'au 26 mai 1998.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 1996, vol. 481, fol. 86, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28510/282/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 1996.